

le Journal du Palais

Du 13 au 19 septembre 2021 - N° 4776

1,50€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (92^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



L'interview du Journal du Palais

« L'emploi va mieux ! »

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, se montre rassurant quant aux perspectives économiques à venir. Page 24

Diva lance son premier salon professionnel

La société familiale Diva Domaines & Distilleries installée depuis 1983 à Beaune ouvrira ses portes au public, dans le cadre d'un salon professionnel, lundi 20 septembre. Page 4

Des livres de nouveau bien dans la Boucle

Cette année, la manifestation littéraire de Grand Besançon Métropole retrouve en grande partie sa configuration habituelle, tirant toutefois des leçons des aménagements mis en place en 2020 en lien avec la Covid-19, qui, pour certains, avaient reçu un accueil très positif du public. Page 9

6 pages d'annonces légales

Lire les pages 12 à 17

Une saison touristique qui retrouve des couleurs



JURA TOURISME

La saison touristique 2021 en Bourgogne Franche-Comté se termine sur un bilan mitigé, conséquence d'une météo capricieuse en juillet et des différentes restrictions sanitaires mais tirant tout de

même sur le positif.

Comme en 2020, la région aura cette année encore, massivement accueilli des touristes français. Une tendance qui s'est surtout fait ressentir dans les centres urbains habituellement

plébiscités par les touristes américains ou chinois. Autre constat, la Bourgogne semble avoir été davantage fréquentée que la Franche-Comté : c'était plutôt l'inverse lors de l'été 2020. Du côté des hébergements, si les

touristes ont privilégié les amis ou et la famille et en juillet, les hôtels, locations meublées et chambres d'hôtes ont progressé par rapport à l'été précédent.

Page 7

La reprise économique sonne à la porte

Le 3 septembre 2020, le Premier ministre Jean Castex annonçait le déploiement d'un plan de relance hors norme de 100 milliards d'euros pour retrouver dès 2022 notre niveau de richesse d'avant la crise. Un an après, l'objectif semble à portée de main et pourrait même avoir quelques mois d'avance... Un

bilan pour le moins positif partagé par le préfet de la région Bourgogne Franche-Comté, qui nous a par ailleurs confié qu'un nouveau plan de soutien à l'investissement était en cours d'élaboration dans les arcanes de l'État.

Page 3

Un Été en France s'invite en PACA et en Bretagne. Page 19 et 20



BÂTISSEURS
BOURGUIGNONS

La maison passion



Offrez-vous
la maison
dont vous avez
toujours rêvé

www.batisseurs-bourguignons.fr

R 28302 - 4776 - 1,50 €



CBRE|IMPACT

Membre indépendant du réseau CBRE

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation, clé en main, investissement, ...



Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux professionnels sur www.impact-cbre.fr

03 80 51 71 71

dijon@cbre.fr

C'EST PARTI POUR UN BAIL !

IMPACT
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIERE SPECIALISEE
POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

03 80 51 71 64

www.impact-property.fr | contact@impact-property.fr



L'agence de l'eau poursuit ses investissements

Au deuxième trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé 190 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Bourgogne Franche-Comté et dans le Grand-Est, pour un montant total de 15,6 millions d'euros. Deux-tiers des aides (10,5 millions d'euros) ont été attribuées pour améliorer l'alimentation en eau potable et l'assainissement des collectivités, dont 7,4 millions d'euros pour l'eau potable et 3,1 millions d'euros pour réduire les rejets d'eaux usées. Parmi les autres postes de dépenses, 15 % des aides ont bénéficié aux milieux aquatiques, 11 % ont été investies pour économiser la ressource en eau et 4 % pour réduire la pollution industrielle.



Les robots conversationnels de plus en plus utilisés

D'après une récente enquête de Botnation, la plateforme française de création de chatbots évolutifs, les foires aux questions dynamiques sont l'usage premier des chatbots avec presque 40 % d'usage, suivies de la collecte de nouveaux clients (21,55 %) et les services clients (14,56 %). Viennent enfin le marketing dans 11,15 % des cas d'usages et l'assistance à l'achat pour 7,37 % des usages. Parmi les 530 robots conversationnels étudiés à la loupe, force est de constater que tous les secteurs d'activités sont représentés. Cependant, certains prennent une place beaucoup plus importante que les autres. C'est notamment le cas du secteur de la formation qui représente 7,55 % du panel étudié, juste devant celui des transports, avec 6,62 % et la santé avec 6,05 %.



Les PME creusent l'écart avec les multinationales

La Fédération des entreprises et entrepreneurs de France (FEEF), qui représente les fabricants PME des produits de grande consommation, a mandaté le cabinet d'études Occurrence pour connaître la perception et les attentes des Français à l'égard des PME. Pour les Français, les PME ont un rôle majeur dans l'essor économique et social des régions. En effet, 88 % considèrent qu'elles sont le moteur de l'économie régionale et 67 % qu'elles sont ancrées sur leur territoire. Huit Français sur dix jugent les PME comme garantes de la réussite de la transition écologique. Enfin, 87 % des Français sont favorables à ce que les PME qui fabriquent en France soient fiscalement encouragées et 84 % souhaitent la création d'un cadre juridique spécial PME pour leur assurer des mesures spécifiques sur le plan fiscal et économique.

Le cabinet de développement personnel et professionnel, La Citronnière à Quetigny, fête sa première année d'existence.

Fanny Estevez : une coach qui a du pep's !

Quingey
Pari risqué mais pari tenu. C'est juste après le premier confinement, en juin 2020, que Fanny Estevez a ouvert son propre cabinet de développement personnel et professionnel. Projet mûrement réfléchi depuis 2018, ce cabinet émane également du « parcours atypique » de la jeune femme. « J'ai toujours voulu être psychologue mais quand j'étais étudiante, un drame familial m'a poussée à arrêter mon cursus. Je me suis donc ensuite lancée dans la communication en suivant un BTS par alternance et j'ai eu l'occasion de travailler pour de nombreuses entreprises dont la SNCF, j'ai exercé dans l'événementiel etc. Mais ce n'était pas un milieu qui me correspondait à 100 %. Pendant que je me cherchais professionnellement, j'ai travaillé dans le prêt-à-porter notamment en tant que conseillère de vente chez Zadig & Voltaire puis responsable d'une boutique cop.copine où j'avais travaillé quand j'étais étudiante. Ces expériences m'ont énormément appris, j'ai développé des compétences de management, formation et la relation avec les collaborateurs et les clients m'a conduite à pousser les portes d'un cabinet de recrutement. Je suis alors devenue consultante en ressources humaines, je réalisais des évaluations de profils, des bilans de compétences, je me suis également spécialisée en orientation... C'est là que j'ai découvert le coaching qui me correspondait beaucoup plus notamment en raison de la part importante de relationnel », raconte-t-elle. Formations certifiantes, accompagnement individualisé, parcours CCL... Fanny Estevez a décidé de mettre toutes les chances de son côté avant de se lancer.

CURE DE COACHING

Ses services sont larges et concernent



tous ceux qui ont entre 17 et 65 ans. « Je propose trois prestations : le coaching, le conseil et la créativité à destination des particuliers et des entreprises. Les séances de coaching durent deux heures et sont programmées tous les 15 jours environ. Il peut s'agir de coaching de vie, de coaching flash qui porte sur des objectifs très précis ou encore de booster (qu'elle présente comme des doses de vitamines à prendre en cures, Ndlr) qui sont de mini formations de développement personnel sur des thématiques à la carte. Ces prestations ont deux grandes thématiques : l'emploi et la carrière avec notamment des conseils en orientation, réorientation, l'accompagnement au retour à l'emploi et le conseil en image et la création de projet qui consiste à accompagner des porteurs de projets ou des créateurs d'entreprises. Enfin, la créativité que je consi-

dère comme pierre angulaire de La Citronnière puisqu'elle est parfaite pour développer la confiance en soi, l'amour de soi et l'énergie. Dans cette prestation, la créativité est travaillée de manière ludique. Avant chaque prestation, un entretien préalable gratuit d'une heure et sans engagement est réalisé. » Essentiellement sollicitée par des particuliers, la coach observe depuis la survenue de la crise sanitaire un boom des demandes pour ce genre de prestations : « Le virus a fait émerger une prise de conscience sur la vie et l'importance d'être heureux dans sa vie perso mais aussi d'être bien au travail. La rentrée est également un accélérateur pour mon activité car c'est généralement le temps des reprises en mains et des bonnes résolutions ».

MILITINE GUINET

Ils bougent.



NOUVEAU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL À L'ARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

Yann de Kerguenec a pris ses fonctions le 1er septembre à la tête de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté dans l'Yonne. Il succède à Eve Robert, qui a elle-même rejoint le ministère des Solidarités et de la Santé depuis le mois de mai. Diplômé de l'école nationale supérieure de Sécurité sociale après un cursus universitaire en droit public, il débute sa carrière en 1999 en tant que sous-directeur délégué à la santé au sein de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Rattaché au directeur général de l'Association régionale des caisses, il travaille jusqu'en 2005 au sein de l'organisation, sur la politique de santé et de prévention des risques professionnels. Il rejoint alors la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), ses missions se concentrant sur la stratégie juridique. Cinq ans plus tard, Yann de Kerguenec entre au Conseil national de l'ordre des infirmiers, où il crée la direction juridique et s'implique dans les grandes questions de gouvernance. En 2014, il est nommé directeur général. Son parcours le conduit ensuite de la société Medadom à l'Union nationale de l'aide des soins et des services à domicile.



ISABELLE FROMENT-MEURICE PREND LA TÊTE DE YONNE TOURISME.

Suite aux élections départementales de juillet, Yonne Tourisme a tenu une assemblée générale et un conseil d'administration, le lundi 6 septembre, à la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Yonne, pour acter la nouvelle composition du collège des conseillers départementaux au sein de Yonne Tourisme. À cette occasion l'Agence de développement touristique de l'Yonne (ADTY) a acté la nouvelle composition de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association. Vice-présidente en charge de la promotion touristique et culturelle du département de l'Yonne, Isabelle Froment-Meurice a été élue présidente de l'ADTY à l'unanimité par le conseil d'administration de Yonne Tourisme. La nouvelle présidente a, à cette occasion, remercié sa prédécesseuse, Anne Jerusalem, du travail accompli dans le cadre du Schéma touristique départemental 2017-2021. Elle s'est réjouit d'arriver à ses fonctions au terme de ce schéma, ce qui lui donnera l'occasion, en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'Association, de dresser le bilan de ce Schéma, traversé par la crise sanitaire, et d'en dessiner un nouveau dans le cadre de son mandat.

ENTREPRISES

« La reprise économique est au rendez-vous ! »

Économie. Le 3 septembre 2020, le Premier ministre Jean Castex annonçait le déploiement d'un plan de relance hors norme de 100 milliards d'euros pour relancer l'économie du pays en pleine crise sanitaire. Un an après, l'heure est au bilan... Un bilan pour le moins positif selon le préfet de la région Bourgogne Franche-Comté, confiant qu'un nouveau plan de soutien à l'investissement était en cours d'élaboration dans les arcanes de l'État.



« **A**près l'indispensable sauvegarde, la consolidation et l'offensive. C'est le plan de relance. Une ambition et une ampleur historique : 100 milliards. [...] C'est le montant nécessaire pour retrouver dès 2022 notre niveau de richesse d'avant la crise », annonçait le Premier ministre Jean Castex, le 3 septembre 2020. Objectif atteint et ce même avec quelques mois d'avance, comme l'a affirmé le chef du gouvernement dans son discours de clôture du Conseil national de l'industrie, le 6 septembre 2021 : « La situation économique et sociale est en voie d'amélioration. Disons même que de nombreux indicateurs sont très favorablement orientés. Après l'excellent résultat du second trimestre 2021, nous pouvons espérer une croissance cette année autour de + 6 %, si bien que le taux de chômage est d'ores et déjà revenu à son niveau d'avant-crise, quand là aussi les prévisions nous l'annonçaient au mieux à la fin de l'année 2022. »

« Le plan de relance n'est pas pour rien dans la reprise de l'activité, mais il n'aurait pas eu la même dimension s'il n'y avait pas eu toutes ces mesures d'urgence déployées au préalable », estime Fabien Sudry. C'est en compagnie de Natacha Vieille, sous-préfète à la relance, que le préfet de la région Bourgogne Franche-Comté et de la Côte-d'Or nous a reçu dans son bureau pour dresser un bilan du déploiement de France relance en Bourgogne Franche-Comté et évoquer l'avenir, après cette première année écoulée. « Au bout d'un an, ce que l'on peut dire, c'est que l'État a engagé dans le cadre du plan de relance 1,7 milliard d'euros en Bourgogne Franche-Comté, sans le Ségur de la santé, pour les acteurs économiques, les collectivités et les associations », dévoile-t-il avant de développer : « La dimension économique est très présente... Tous domaines d'activité confondus, 721 projets d'investissements industriels ont été soutenus sur la région pour un engagement de l'État de 205 millions d'euros. Avec la baisse des impôts de production qui a concerné 29.659 entreprises pour 355 millions d'euros, ces deux mesures représentent à elles seules plus d'un



Aux côtés du préfet de la région Bourgogne Franche-Comté et de la Côte-d'Or Fabien Sudry (photo de gauche), Natacha Vieille (photo de droite) a été nommée sous-préfète il y a un an pour animer et suivre le déploiement du plan de relance à l'échelle régionale.



demi-milliard d'euros de fonds publics, soit un tiers de ce que nous avons engagés en région. » Au-delà même des chiffres, le préfet se félicite de la dimension territoriale de France relance et affirme que les mesures de ce plan touchent tous les territoires de la région, urbains comme ruraux. Enfin, le représentant de l'État en région souhaite ne pas occulter la dimension sociale. « L'État a notamment mis 29 millions d'euros pour abonder le pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric) en Bourgogne Franche-Comté. Sans oublier toute la palette de mesures permettant de faciliter l'insertion des jeunes... Depuis le début de France relance, nous estimons que 40.000 jeunes ont pu bénéficier d'un soutien de l'État pour favoriser leur insertion. »

UN CHÔMAGE ET DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU PLUS BAS

En Bourgogne Franche-Comté, le constat est le même que dans le reste de la France. Si le taux de chômage a retrouvé son niveau d'avant-crise, avec 6,8 % il est même nettement inférieur au niveau national (8 %). « Dans certains départements de la région, nous avons même des taux

de chômage qui avoisinent les 6 %, comme en Côte-d'Or, voire même inférieur à 6 % comme dans le Jura », observe non sans une certaine fierté Fabien Sudry. Toutefois, si le chômage baisse chez les jeunes, le préfet émet une attention particulière aux chômeurs de longue durée et aux bénéficiaires du RSA qui eux augmentent. Parmi les autres indicateurs de reprise, le préfet souligne que les défaillances d'entreprises ont rarement été aussi basses dans la région : « Pendant quelques mois, nous avons entendu dire que le début de l'été allait être terrible et redoutable, après nous avons dit que ça allait être difficile à la rentrée... ce n'est finalement pas le cas, ce qui signifie que les entreprises ont traversé la crise en gardant leurs compétences et une bonne partie de leurs capacités. Elles sont donc maintenant plus à même de profiter du contexte de reprise favorisée par l'espoir de la vaccination qui atténue la crise sanitaire. » Enfin, les offres d'emploi sont supérieures sur le premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020 mais aussi par rapport au premier semestre 2019. « La progression des offres d'emploi génère d'ailleurs actuellement des tensions

sur le marché du travail... c'est bien le signe qu'il y a une reprise de l'activité économique ! », conclut-il.

UN NOUVEAU PLAN DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ?

Alors que quelque 50 milliards d'euros ont déjà été débloqués par l'État qui estime atteindre le seuil des 70 milliards d'euros d'ici la fin de l'année, l'application du plan de relance se poursuivra sur 2022. Selon la sous-préfète à la relance, Natacha Vieille, « toutes les aides destinées aux particuliers et lancées en juillet 2020 sont encore accessibles et ont même, pour certaines, été renforcées - Ma prime rénov' a notamment été ouverte aux copropriétés et aux bailleurs. Les collectivités territoriales peuvent, quant à elles, toujours se mobiliser sur les aides au développement des projets alimentaires de territoire, mais aussi concernant les actions de biodiversité, la revitalisation des friches urbaines et industrielles ou encore tout ce qui concerne le numérique ainsi que la réalisation d'aménagement cyclable. Enfin, l'insertion par l'activité économique est importante et l'État est très déterminé sur tout ce qui concerne les nouveaux projets. Les entreprises peuvent aussi

toujours s'inscrire aux aides de l'Ademe sur la décarbonation de l'industrie et la réutilisation de la chaleur. Mais aussi tout ce qui concerne l'apprentissage et l'accompagnement des entreprises sur le numérique ».

Dans le prolongement de France relance, Fabien Sudry nous a confié qu'un nouveau plan de soutien à l'investissement était en cours d'élaboration par l'État. Selon le préfet de région et de département, « ce plan viendra encourager et soutenir, de manière encore plus ciblée et sous l'angle de la résilience et de la souveraineté française, les entreprises et l'industrie de demain ». À l'issue du conseil des ministres du 8 septembre, le Premier ministre Jean Castex a d'ailleurs parlé d'un « nouveau plan d'investissement pour bâtir la France de 2030 et faire émerger dans notre pays et en Europe les grands champions de demain dans les domaines du numérique, de l'énergie verte, de l'industrie décarbonnée des biotechnologies ou encore de l'agriculture et de la forêt » qui devrait être lancé « à la demande du Président de la République dans les prochaines semaines ».

ANTONIN TABARD

Vins. La société familiale installée depuis 1983 à Beaune ouvrira ses portes au public, dans le cadre d'un salon professionnel, lundi 20 septembre. L'occasion de découvrir l'activité et le savoir-faire de Diva Domaines & Distilleries.

Diva Domaines & Distilleries à la rencontre des professionnels

Beaune Propriétaire du Chalet Saint-Paul depuis 2019, c'est dans cette demeure historique construite pour la famille Chanson au cœur de Beaune que Diva Domaines & Distilleries organisera lundi 20 septembre son salon professionnel. L'occasion pour les professionnels du vin, de la distribution et de la restauration de rencontrer cette entreprise familiale, de partager leur passion des vins et des spiritueux et de découvrir des raretés et des savoir-faire artisanaux. « *Nous voulons redonner ces lettres de noblesse à ce lieu rempli d'histoires et nous souhaiterions que les visiteurs s'y sentent bien et puissent y organiser des réceptions et des rencontres* », confie Laurent Noyer, directeur général de Diva Domaines & Distilleries. Après avoir rénové le demeure de style Belle époque pour y installer ses bureaux, l'entreprise s'est en effet rapidement attelée à la rénovation de l'ancienne cuverie pour en faire un véritable espace de réception, en l'équipant même d'une cuisine professionnelle. « *Nous y proposons des masterclass, mais aussi des dégustations des vins et des spiritueux de notre gamme* », complète-t-il.

DES VINS ET DES SPIRITUEUX

Créé en 1979 à Bordeaux par Pierre Beuchet, Diva Domaines



Depuis 2019, Diva Domaines & Distilleries a pris ses quartiers à Beaune, dans le Chalet Saint-Paul (photo de gauche). Laurent Noyer est le directeur général de Diva Domaines & Distilleries (photo de droite).

& Distilleries est à Beaune depuis 1983 et comprend aujourd'hui deux entités, Diva Beaune qui est spécialisée dans la distribution des vins de Bourgogne dans le monde et Diva France qui elle est davantage spécialisée dans la distribution de spiritueux. Avec un chiffre d'affaires proche de 20 millions d'euros, les 29 collaborateurs travaillent donc à la distribution de vins (75 % de l'activité) et de spiritueux (25 % de l'activité). « *Nous nous adressons principalement à la belle restauration, ainsi qu'aux cavistes, mais aussi aux distributeurs pour ce qui est*

de l'export, dans plus de 90 pays comme la Chine, le Japon ou encore le Canada. »

PROMOUVOIR LES SAVOIR-FAIRE DE LA RÉGION

Fort de leur savoir-faire, les équipes de Diva Domaines & Distilleries proposent une large gamme de vins de Bourgogne mais aussi des vins de Champagne, des Pays de la Loire, de la Côte du Rhône ou encore du Beaujolais. En spiritueux, ils peuvent aussi se reposer sur une large sélection de rhum, whisky, gin ou encore de bourbon. « *Nous travaillons avec*

plus de 250 vignerons, 100 distributeurs et nous avons plus de 2.500 références, complète Laurent Noyer. Nous avons aussi vocation à pousser les pépites de demain et les jeunes vignerons, surtout en local. Enfin, nous investissons dans des distilleries et nous souhaiterions développer notre propre gamme de vin ».

ANTONIN TABARD

♦ *Lundi 20 septembre, de neuf heures à 20 heures, au Chalet Saint-Paul, à Beaune. diva-france.fr*

Chroniques informatiques

EN COLLABORATION AVEC FRANCK HISSBACH, DIRIGEANT DU CABINET INDÉPENDANT E-ZBAC CONSEIL QUI PROPOSE DE DÉCODER/DÉMYSTIFIER DES TERMES TECHNIQUES SOUVENT UTILISÉS MAIS TROP PEU EXPLIQUÉS AVEC DES MOTS SIMPLES.

Le Mot de passe : la clé de protection de nos données ?



Lors de ma précédente chronique informatique, j'ai évoqué le code mnémotechnique 3MS pour une meilleure hygiène numérique. 3MS pour **Mot de passe, Messagerie électronique, Mise à jour et Sauvegarde**. Cette semaine, focalisons nous sur la nécessité d'améliorer les pratiques concernant les mots de passe. Les mots de passes sont partout dans le numérique comme des clés codées pour entrer dans les différentes applications sur ordinateur ou smartphone. Sauf que techniquement il est de plus en plus simple de se faire casser son mot de passe. L'amélioration de la puissance du matériel informatique permet de découvrir vos mots de passe avec des programmes malveillants.

Pourtant quelques bons réflexes pourraient vous éviter le pire :

- ♦ Utilisez un mot de passe différent pour chaque application. Car si l'un de vos logiciels avec une sécurité trop faible se fait pirater, c'est l'ensemble de vos comptes qui seront compromis.
- ♦ Un mot de passe doit être complexe et personnel.
- ♦ Comme vos comptes bancaires en ligne, activez, lorsque c'est possible, la « double authentification » avec sms ou une application de sécurité.
- ♦ Votre mot de passe de messagerie est le plus important. En cas de divulgation, il sera enfantin pour une personne malhonnête d'activer le processus de « mot de passe oublié » pour l'ensemble de vos autres accès.
- ♦ Nous ne pouvons pas mémoriser tous nos mots de passe. Il existe des gestionnaires de mots de passe certifiés et gratuits qui permettent de stocker vos différents accès.

Il est recommandé de changer de mot passe régulièrement, ainsi qu'au moindre doute.

Construction. À Charbonnières (Saône-et-Loire), HexaDom conçoit des dômes modulables entièrement fabriqués avec des matériaux locaux. Une vitrine de la Bourgogne qui donne au passage des leçons sur la compétitivité française.

HexaDom, quand l'économie locale tord le cou à la mondialisation

Charbonnières Les grandes leçons viennent souvent de petites expériences. C'est parce qu'il voulait construire une serre à la fois esthétique et pratique que Jean-Philippe Bouley, fils de menuisier et conseiller en ingénierie d'entreprises, a imaginé un système modulable de fabrication de dômes géodésiques en bois. C'est aussi parce qu'il voulait valoriser l'économie et le savoir-faire local qu'il s'est intéressé au bois issu des forêts du Morvan (Douglas ou Mélèze), aux



bâches Deschamps à Tournus, et à la technologie Serge Ferrari pour les matériaux. Un autre matériau pour fabriquer les éléments de jonction et les assises de ses dômes, le magnésium, un acier chargé en magnésium et donc inoxydable

ble conçu par Arcelor Mittal, lui a permis de mettre en avant ses compétences dans l'industrie : « *Lorsque j'ai consulté les prix en France, ils étaient le double des fabricants au Portugal. Comme je ne voulais que des matériaux locaux, on s'est*

assis autour d'une table ». Étudiant les coûts de transport, les marges réalisées par chaque intermédiaire, il parvient finalement à convaincre les fabricants : « *Les marges sont comme les taxes. À force de les empiler, on ne sait plus ce qui est réellement taxé. Les économies que l'on croit faire en délocalisant sont finalement rendues caduques par les coûts de transport ou des intermédiaires inutiles. Au final, il n'y avait plus que 10 % d'écart* », résumant cela en « *Comme on ne sait plus sur quoi on doit agir pour être*

compétitif, on en vient à la conclusion que les salaires sont trop élevés ! ». Outre une leçon d'économie qui pourrait être utile, Jean-Philippe Bouley est surtout parvenu à son objectif : construire des dômes fabriqués en Saône-et-Loire, modulaires et réparables à l'infini : « *Pour construire un dôme, il faut une clé de 13, une demi-journée à deux et on peut le moduler et le déplacer à l'infini. C'est comme un jeu de mécano pour adultes. Chaque pièce peut être changée* ». En 2021 un pool house est venu grossir la gamme. Avec quatre

mois de recherche en R&D, la gamme s'étend aujourd'hui de 3.500 euros (pour cinq mètres de diamètre) à 12.000 euros suivant les options. Si la crise a mis un coup de frein sérieux au développement de l'entreprise créée en 2019, Jean-Philippe Bouley a prouvé que l'on pouvait innover en s'appuyant sur les ressources et savoir-faire locaux. Quant à sa serre : « *Je ne l'ai pas construite, je l'utilise pour le moment comme exemplaire de démonstration* », sourit-il.

ANTOINE GAVORY

Viticulture. À la mi-juillet, le Vitilab a été inauguré à Davayé en Saône-et-Loire. Cette structure intégrée au Vinipôle Sud Bourgogne se donne la mission d'accompagner les viticulteurs dans leur transition numérique et robotique. Pour y arriver, elle s'appuie sur des expérimentations, la formation ou encore un fablab bien équipé.

Le Vitilab, nouvel outil numérique des viticulteurs



Un exosquelette est expérimenté au Vitilab afin de réduire les troubles musculo-squelettiques au cours des travaux de taille, du pliage des baguettes, de l'ébourgeonnage et bientôt pendant les tâches réalisées en cuverie. « Nous mettons le numérique et la robotique au service de la viticulture », résume Guillaume Paire, animateur du Vitilab à Davayé. Dans les 1.200 mètres carrés de conteneurs à bateaux aménagés, la structure se positionne comme un lieu de test et d'expérimentation. À côté de l'exosquelette, les équipes ont mis en place une application destinée à faciliter la communication entre les viticulteurs et leurs riverains. Ainsi, Agricivis permet à l'exploitant de notifier ce qu'il va faire dans ses vignes, et notamment prévenir des inter-



Le Vitilab expérimente un exosquelette pour que les tâches des viticulteurs soient facilitées.

ventions de traitement sur les passerelles concernées par un voisinage. Le Vitilab planche également sur un dispositif de

pilotage des machines de traitement à l'eau chaude visant à assainir les vignes. Avec Phyto-killer, l'équipement se modernise apportant une assistance à l'opérateur via une interface en ligne et une autre physique, toutes deux développées sur mesure pour la profession afin de limiter les risques tant pour l'utilisateur et pour les plants. « Nous testons aussi des enjambeurs autonomes dans les neuf hectares de vignes de la chambre d'agriculture ou encore des drones pour essayer des solutions de reconnaissance d'image sur les parcelles pour identifier les manquants ou estimer les interventions à venir. » En 2022, le Vitilab utilisera les drones pour évaluer leur capacité à améliorer la qualité des pulvérisations.

DE L'EXPÉRIMENTATION À LA TRANSMISSION

Les missions du Vitilab intè-

grent également un volet formation et un centre de ressources. La création d'un site e-commerce pour les vignerons, les outils d'aide à la prise de décision, l'utilisation d'un épandeur connecté ou d'un drone figurent parmi les thèmes abordés. « Nous devons transférer les connaissances, et notamment celles acquises pendant les expérimentations. » La structure va également développer un espace de coworking consacré aux jeunes entreprises porteuses d'idées ou de projets autour de la viticulture ou l'agriculture plus largement avec l'objectif de répondre aux besoins actuels de la profession en utilisant des solutions numériques ou robotiques. « Nous disposons aussi d'un fablab pour réaliser le prototype des projets en nous appuyant sur une découpe laser, une fraiseuse numérique, un scanner 3D et

deux imprimantes 3D. Nous pouvons par exemple réaliser des outils de pulvérisation. » Le Vitilab espère faciliter le travail manuel de la viticulture, difficilement mécanisé, par l'intermédiaire du numérique.

UN LIEU POUR TOUS LES VITICULTEURS

Bien qu'implanté en Saône-et-Loire et porté par la Chambre d'agriculture du département, le Conseil départemental de Saône-et-Loire ainsi que le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), le Vitilab s'adresse à tous les professionnels de la viticulture de la région. Une cinquantaine de professionnels des vignes ont déjà pris contact avec la structure pour envisager le numérique comme un soutien à leur activité.

NADÈGE HUBERT

► Entreprendre est toujours une belle entreprise ◀

Sollicitez notre expertise !

Comme vous, nous sommes entrepreneurs pour agir à vos côtés !
Vos Agents généraux à Dijon.



Nathalie & Philippe RIGAL
10, Avenue Foch
03 80 50 15 15
dijon-ouest@gan.fr



Damien HEIMBACH
40 bis, Avenue Victor Hugo
03 80 69 14 83
dijon-monge@gan.fr



Denis JEANNERET & Jean-Marc LENDZWA
164, rue d'Auxonne
03 80 30 78 88
dijon-liberte@gan.fr



Patrice FAYET
4, Place Barbe
03 80 66 23 44
dijon-vauban@gan.fr



Gan Assurances - S.A. au capital de 193 107 400 € - RCS Paris 542 063 797 - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances. Nathalie et Philippe Rigal, Damien Heimbach, Denis Jeanneret et Jean-Marc Lendzwa, Patrice Fayet ; Agents généraux immatriculés à l'ORIAS sous les numéros respectifs : 08 046 408, 07 034 753, 20 008 146, 07 014 755, 07 015 428, 17 000 154 - www.oriass.fr - Photo : stock.adobe.com

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

À partir de **40€***

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

☐ Je m'abonne pour **1 an au prix de 40 €***

☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 48,30 €**

☐ Je m'abonne pour 2 ans au prix de 70 €**

☐ Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**

(*Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre du Journal du Palais)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

Comment nous avez-vous connus ?

☐ Emailing ☐ Bouche à oreille

☐ Réseaux sociaux ☐ Internet

☐ Autre (préciser) : _____

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@forumeco.fr - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.
Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

leJournalduPalais
LE JOURNAL DU PALAIS - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

COLLECTIVITÉS

Tourisme : l'heure des bilans

Conjoncture. La saison touristique 2021 en Bourgogne Franche-Comté se termine sur un bilan mitigé, conséquence d'une météo capricieuse en juillet et des différentes restrictions sanitaires.



JURA TOURISME / LA GRIFFE

Avec 46.000 salariés, le secteur du tourisme représente 6 % du PIB régional, soit autant que le secteur automobile. Inaugurée le 26 mai dernier, la Maison du Comté à Poligny (Jura) a déjà accueilli plus de 18.000 visiteurs dont 12 % de touristes étrangers.



Après une année 2020 très fortement marquée par la crise sanitaire, 2021 a également démarré sur des bases difficiles avec en particulier la non ouverture des remontées mécaniques cet hiver ainsi que le troisième confinement national du 3 avril au 3 mai. Premier constat effectué en cette fin d'été : la Bourgogne Franche-Comté a, cette année encore, massivement accueilli des touristes français. « Cette tendance s'est surtout fait ressentir dans les centres urbains qui sont généralement très plébiscités par les touristes américains ou chinois. Les zones de montagne, de campagne, de lacs et rivières de la région ont, par ailleurs, eu la cote auprès des touristes. Une enquête menée par les comités régionaux du tourisme en partenariat avec ADN Tourisme indique même que 89 % des séjours des Français en juillet et août 2021 se sont déroulés en

France. Malgré tout, les chiffres concernant les Belges et Néerlandais résistent mieux que les Allemands et Suisses », a présenté Patrick Ayache, vice-président du Conseil régional, en charge du tourisme et de l'attractivité mardi 7 septembre lors d'une conférence. Autre constat, la Bourgogne semble avoir été davantage fréquentée que la Franche-Comté. « C'était plutôt l'inverse lors de l'été 2020 avec une ruée massive vers le Jura et les Vosges saônoises », a précisé Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne Franche-Comté.

LES CAMPINGS DÉLAISSÉS

Du côté des hébergements, les touristes ont privilégié les hébergements non marchands notamment chez des amis ou dans la famille. Cependant, le mois de juillet a permis aux hôtels et aux locations meublées et chambres d'hôtes de progresser par rapport à l'été précédent. Les campings, eux, sont restés plus en retrait ce qui peut s'expliquer par les conditions météo.

En août, les locations meublées et les chambres d'hôtes ont continué à être très fréquentées alors que l'hôtellerie a été plus stable. Patrick Jacquier, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) de Côte-d'Or s'est dit « satisfait en matière de fréquentation après 18 mois de pandémie ». Il souligne aussi le rôle de la campagne de communication « SortezChezVous » lancée par le Comité régional du tourisme de Bourgogne Franche-Comté en juin 2020 qui s'est révélée « excellente en termes de promotion du territoire ». Patrick Jacquier a par ailleurs insisté sur une tendance observée depuis le début de la pandémie : les réservations de dernière minute, offrant une moindre visibilité.

UN TOURISME DE PROXIMITÉ

Comme en 2020, les excursionnistes à la journée ont été très nombreux puisque 93 % des Français ont réalisé des visites, balades, sorties à la journée, à proximité de leur domicile.

Une aubaine, selon Sladana Zivkovic, présidente de l'office de tourisme de Dijon métropole : « nous avons de la chance car nous avons retrouvé la fréquentation de 2019 à Dijon, cela s'explique notamment par la météo qui a poussé les touristes dans nos musées. Le fait d'avoir proposé de nombreux ateliers, majoritairement en intérieur, comme la fabrication de sa propre moutarde, la dégustation de vins et fromages locaux ou encore l'initiation à la découverte de la Truffe de Bourgogne y est également pour beaucoup ». Là encore, une vaste campagne de communication décalée (« Zappez Osaka, osez Dijon ») et mise en place en début d'été a participé à faire connaître l'offre touristique auprès des habitants des grandes métropoles françaises et des pays européens (la campagne a par ailleurs été traduite en trois langues, anglais, allemand et néerlandais).

Le bilan de la saison touristique qui ne s'achèvera véritablement qu'en octobre est donc positif : « selon les

retours des professionnels, l'activité a été soutenue et ce malgré la reprise de l'épidémie de Covid-19 et une météo décevante. Toujours d'après eux, juillet apparaît comme meilleur qu'en 2020 », a développé Patrick Ayache. « Notre région a des atouts : patrimoniaux, architecturaux, historiques, climatiques, gastronomiques... », a ajouté Marie-Guite Dufay.

CARTON PLEIN POUR LE COMTÉ

Inaugurée le 26 mai dernier, la Maison du Comté à Poligny (Jura) a déjà accueilli plus de 18.000 visiteurs dont 12 % de touristes étrangers provenant essentiellement de Belgique, Angleterre, Allemagne et des États-Unis. « D'ailleurs, le Comté s'est imposé, depuis quelques années, comme cadeau de vacances incontournable à en juger par la sur-fréquentation des fruitières en été », témoigne Myriam Chevalier-Dole qui dirige ce nouvel établissement.

MILTINE GUINET

Médiation. Depuis bientôt 15 ans, les oiseaux de proie de l'association Les Chouettes du cœur interviennent auprès des personnes fragilisées. De quoi susciter l'intérêt de l'Université Paris Nanterre qui vient de débiter un projet de recherche sur les bénéfices de la médiation animale.

La Chouette thérapie étudiée de près par Paris Nanterre



Si de plus en plus d'animaux deviennent de véritables thérapeutes, à l'image des chiens ou encore des chevaux, les oiseaux de proie, comme les hiboux et les chouettes, se font plus rare dans les couloirs des établissements de santé. Pourtant, ces derniers pourraient bien avoir un réel impact sur les personnes fragilisées. C'est en tout cas ce que va chercher à démontrer l'Université Paris Nanterre en suivant pendant trois ans l'association bourguignonne, Les Chouettes du cœur.

UNE ÉTUDE POUR PASSER DE L'EMPIRIQUE AU SCIENTIFIQUE

« Nous avions envie que quelqu'un s'intéresse de plus près à notre action et étudie le fonctionnement de la Chouette thérapie, explique Catherine Josselin, co-fondatrice et secrétaire des Chouettes du cœur. Notre partenaire de longue date, AG2R La mondiale Bour-



Hubert et Catherine Josselin ont fondé Les Chouettes du cœur en 2007. Ils élèvent aujourd'hui huit oiseaux de proie comme cette chouette effraie, surnommée Mirabelle.

gogne Franche-Comté, nous a permis de rencontrer un professeur de l'Institut Pasteur qui nous a lui-même présenté à un professeur de l'Université Paris Nanterre. Le professeur Gérard Leboucher a été très vite inté-

ressé par nos actions et nous a proposé de mettre en place un projet de thèse ». L'association a ainsi pu lancer un projet de recherche piloté par Lucia Romo du laboratoire Clinique, psychanalyse et développe-

ment (Clipsyd) et Nathalie Béguin du laboratoire éthologie, cognition et développement (LECD), de l'Université Paris Nanterre. « Depuis quelques mois et pendant trois ans, la psychologue clinicienne dijonnaise, Marion Burtet, nous suivra et assistera à nos ateliers, dans le cadre de sa thèse de doctorat en éthologie et psychologie. »

UNE EXPERTISE UNIQUE EN FRANCE

Plus qu'une reconnaissance pour l'association lauréate du trophée de la santé dans la catégorie relation patient-soignant en Côte-d'Or en 2018, cette étude devrait permettre de passer de l'empirique au scientifique pour valider la réelle action des oiseaux de proie, sur les personnes qui ont besoin d'être aidées. « Depuis bientôt 15 ans, nous nous rendons plus de 120 jours par an auprès de personnes en difficulté sociale, en situation de handicap ou encore des personnes âgées et fragilisées pour leur faire découvrir nos oiseaux, dans le cadre d'ateliers de médiation. Et nous avons souvent l'impression d'apporter quelque chose à ces personnes... Dernièrement, nous sommes allés à Saint-Philibert, deux semaines de suite vers un public atteint d'Alzheimer. Et ce qui a été très étonnant c'est que les patients, la deuxième fois que nous y sommes retournés, se sont souvenus de la semaine précédente », témoigne Hubert Josselin, fondateur des Chouettes du cœur.

ANTONIN TABARD

♦ les-chouettes-du-coeur.com

Mobilité

UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS POUR DESSERVIR L'ÉCOPARC DIJON BOURGOGNE.

Depuis le 30 août, la nouvelle ligne F43 dessert dans un sens, les entreprises de l'Écoparc Dijon Bourgogne, zone d'activité qui compte quatre entreprises et vise à s'étendre (110 hectares de surface commercialisable à terme), le centre de performance du DFCO et toutes les entreprises situées dans la zone artisanale Bois Guillaume (dont 15 entreprises de plus de 10 salariés concernées). Dans l'autre sens, en plus des lignes B11 et B19, les habitants de Saint-Apollinaire disposent à présent, avec F43 d'une ligne supplémentaire pour se rendre à Dijon. Pratique, cette ligne est en connexion avec le tramway T1 et la ligne L3 à la station Grésilles Trimolet. Elle propose plusieurs correspondances : ligne Corol arrêt Billardon, B11 et B19 arrêt Paquier d'Aupré. La F43 circule la semaine, du lundi au vendredi selon des trajets réguliers entre sept et neuf heures et entre 16h30 et 18h30, ainsi qu'en transport à la demande de neuf heures à 18h30, sur réservations au 03.80.11.29.29 la veille du déplacement.

Culture

LES HABITANTS DE LA RÉGION PHOTOGRAPHIÉS PAR LEURS FACTEURS.

Depuis le 6 septembre et jusqu'au 8 octobre, Yann Arthus-Bertrand invite tous les facteurs de chaque région de France à prendre en photo les Français qui les touchent et qu'ils voient tous les jours, pour en réaliser une exposition digitale d'ici fin 2021 intitulée "Portraits de France par les Facteurs". Les plus belles photos sélectionnées seront exposées à La Poste du Louvre en 2022. Ces photos seront réalisées par les facteurs de chaque région au cours de leur tournée, grâce à une application spécialement développée pour l'occasion sur Factéo, leur smartphone-outil de travail connecté. Depuis le lundi 6 septembre, la branche Service courrier colis de Bourgogne Franche-Comté invite l'ensemble des facteurs de la région à participer à cette belle aventure artistique. À travers cette action, Yann Arthus-Bertrand souhaite valoriser la proximité qui existe entre les Français et les 2.992 facteurs qui sillonnent chaque jour la Bourgogne Franche-Comté, tout en célébrant la France et sa diversité.

Solidarité

LE DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR SE MOBILISE POUR L'EMPLOI.

La période des vendanges approche à grand pas et les domaines viticoles de Côte-d'Or ont besoin de bras pour faire face au surcroît d'activité. Mobilisé pour l'emploi sur plusieurs fronts, le département de la Côte-d'Or autorise le cumul Revenu de solidarité active (RSA) et l'activité. Les bénéficiaires du RSA peuvent ainsi faire les vendanges, tout en continuant de percevoir en intégralité leur allocation. Ce dispositif est valable pour tous les secteurs professionnels dit « en tension » (BTP, aide à la personne, médico-social, industrie agroalimentaire, transport, hôtellerie et restauration et agriculture). L'objectif est de favoriser la réinsertion professionnelle des bénéficiaires du RSA en soutenant les filières qui peinent à recruter.

Erratum

LIVRES EN VIGNES ATTENDRA PLUS DE 7.000 VISITEURS. Dans le dernier portrait publié dans le Journal du Palais n°4775 du 6 au 12 septembre d'Évelyne Philippe, nous écrivions que « quelque 1.000 visiteurs fouleront les pavés du Château du Clos de Vougeot ». Une erreur s'est glissée dans nos colonnes, puisque la fondatrice de Livres en Vignes nous a confirmé attendre 7.000 visiteurs.

en bref

CARREFOUR
DES COLLECTIVITÉS LOCALES



23 & 24 septembre 2021
Micropolis

Ensemble pour nos territoires durables

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.CARREFOUR-COLLECTIVITES.FR

Organisé par :



Culture. L'an passé, Livres dans la Boucle s'était déroulé sur trois week-ends, en raison de la covid 19. Cette année, la manifestation littéraire phare de Grand Besançon Métropole retrouve en grande partie sa configuration habituelle, tirant toutefois des leçons des aménagements mis en place en 2020, qui, pour certains, avaient reçu un accueil très positif du public.

Livres dans la Boucle 2021 : « pas loin d'une édition normale »



Avec Livres dans la Boucle, Grand Besançon Métropole donne rendez-vous à tous les amoureux de lecture, du 17 au 19 septembre. Covid oblige, la sixième édition de cette grande fête littéraire sera encore quelque peu adaptée, sans pour autant empêcher la mise en place d'une programmation ambitieuse riche de plus de 200 auteurs de littérature, polar, jeunesse, BD, essais, beaux livres, et autres éditions régionales et plus de 70 rencontres... Réussie cette nouvelle mouture, présidée par la jeune romancière, nouvelliste et poétesse Cécile Coulon, devrait l'être, puisqu'elle tire notamment un certain nombre de leçons de ce que les organisateurs ont été obligés de faire pour la délicate et complexe édition 2020, afin de s'adapter aux contraintes sanitaires. « L'année dernière, seuls deux salons



On doit l'illustration de la sixième édition de Livres dans la Boucle à la bisontine d'adoption, toulousaine d'origine Nancy Perñá.

littéraires ont maintenu leur programmation en France, dont le nôtre », se félicite Anne Vignot, président de Grand Besançon Métropole et maire de la ville. Ce sont ainsi entre 12 et 15.000 visiteurs qui ont été accueillis sur trois week-ends. Si pour 2021, cette grande fête littéraire retrouve sa configuration habi-

tuelle autour d'un seul grand week-end, une organisation multi-sites pour permettre des rencontres avec plus d'espace et de confort reste de mise. Et pour cause, « cette démultiplication des lieux, parfois insolites, pas forcément en lien direct avec les livres, mais avec l'art et le beau en général, fut plébiscitée par le

public. De même les espaces plus intimistes, moins bruyants que le traditionnel grand chapiteau ont remporté tous les sondages », rapporte l'équipe de l'édile.

Pour cette nouvelle édition de cet événement reconnu nationalement et qui participe à l'attractivité du territoire, les espaces de dedicaces seront ainsi répartis sur quatre sites de Besançon. Une configuration qui permettra aux festivaliers de mieux profiter des auteurs invités par les librairies partenaires du festival : Forum, Intranquille Piazza, Maison de la Presse, Réservoir Books, Sandales d'Empédocle, À la page et Mine de Rien... C'est aussi le grand retour de la manifestation place de la Révolution où un village de cinq chapiteaux sera aménagé pour accueillir les auteurs de la rentrée littéraire, comme Agnès Desarthe, le Bisontin Yves Ravey, Joy Sorman, Lilia Hassaine, Thomas B. Reverdy...

Concilier la découverte des dernières sorties de littérature jeunesse et une visite de collections d'art ? C'est possible au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie qui accueillera, comme en 2020, près de 40 auteurs jeunesse. Certains proposeront des lectures et des animations pour toute la famille, « dans une ambiance intimiste très appréciée l'an passé ». Autre lieu « coup de cœur » du public reconduit cette année : Le Scénacle, qui, une fois encore, accueillera une vingtaine d'auteurs BD dont Nicolai Pinheiro, Adrien Houillère, Jérémy Perrodeau, Amandine, Elizabeth Colomba et Aurélie Levy... Enfin, l'Espace Grammont donnera, comme en 2020, toute sa place à l'édition régionale avec une quarantaine d'auteurs locaux.

Comme les échanges entre auteurs et lecteurs sont l'ADN du festival, les médiathèques de Grand Besançon Métropole

ouvriront leurs portes pour permettre aux visiteurs, dans un rapport privilégié, de mieux connaître et de mieux comprendre un auteur, et sa bibliographie. Pour la première fois cette année la médiathèque d'École Valentin rejoint la dizaine d'établissements engagés dans cette démarche. Également au programme, les 16 et 17 septembre, six auteurs et illustrateurs (cinq de plus qu'en 2020) présenteront leur travail dans 24 écoles de la collectivité.

Côté nouveauté, cette édition réserve également quelques lectures en plein-air, par des comédiens, autour des cinq éléments, sur le paisible site de l'ancien hôpital Saint-Jacques, ainsi qu'un trépidant cycle de rencontres autour des faits divers.

FRÉDÉRIC CHEVALIER

♦ livresdanslaboucle.fr

LE VILLAGE

by CHAMPAGNE BOURGOGNE

LE VILLAGE BY CA S'INSTALLE À LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN DE DIJON.

UN LIEU OÙ START-UP ET ENTREPRISES COOPÈRENT POUR INNOVER !

www.levillagebyca.com



09/2021 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 TROYES - 775 716 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. VILLAGE BY CA CB - Société par actions simplifiée au capital de 500 000 € - Siège social : 18, rue Davout 21000 DIJON. Etablissement principal : 67, rue des Godrans 21000 DIJON - 833 973 001 RCS DIJON.

Europe

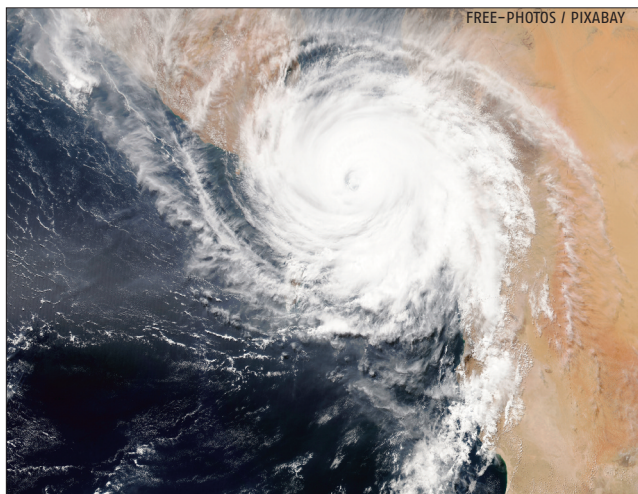
Assurance. La recrudescence des catastrophes naturelles sous l'effet du changement climatique va significativement accroître la charge pour l'assurance et les assurés.

Vers une hausse de prix des assurances

Alors que le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a tiré la sonnette d'alarme il y a quelques semaines sur l'accélération du réchauffement climatique ses effets sont déjà visibles. En témoigne la série exceptionnelle de catastrophes naturelles depuis le début de l'année, qui a coûté la vie de 4.500 personnes dans le monde.

Pour faire face à la sinistralité climatique d'ici à 2050, les assureurs prévoient majoritairement d'augmenter les primes. Supérieure à la croissance du PIB, cette hausse risque de poser un problème social majeur pour les assurés.

Dans un stress test climatique, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le régulateur du secteur de l'assurance, prévient que le coût des sinistres liés aux "catastrophes naturelles" pourrait être multiplié par cinq d'ici à 30 ans. Une dérive qui pose la question de la soutenabilité des prix de l'assurance par les assurés et, par conséquent, de la frontière de ce qui pourra être assuré ou non assuré à l'avenir. Le régulateur souligne que la France est rela-



tivement épargnée par les scénarios du GIEC.

La série exceptionnelle de catastrophes naturelles qui frappent l'Europe depuis cet été devraient mettre un terme au cycle baissier sur le marché de la réassurance. Le réassureur Munich Re, deuxième réassureur mondial, entrevoit des hausses de tarifs après les inondations de cet été en Allemagne. Avec la sécheresse et les incendies, l'Europe pourrait connaître une des pires années concernant les dommages assurés.

Après une série d'orages et de tornades au prin-

temps, qui ont généré 4,5 millions de dollars de pertes assurées selon le dernier bilan du Swiss Re Institute, l'Allemagne et la Belgique ont connu de sévères inondations qui ont entraîné des pertes assurées comprises entre 4,5 et 5,5 millions d'euros, selon les dernières estimations de l'association des assureurs allemands.

En cas de sinistre de pointe, les réassureurs feront, comme à l'accoutumée leur rôle d'absorbeur de choc. Munich Re estime ainsi l'impact de ces inondations sur ses comptes à

500 millions d'euros au moins. Et cela, sans compter l'impact des feux de forêt qui dévastent la Grèce, la Turquie et l'Italie depuis la fin du mois de juillet. Selon des estimations arrêtées au 10 août, les catastrophes naturelles en Europe pourraient coûter 15 milliards de dollars au marché de l'assurance.

À cette menace grandissante que constitue le réchauffement climatique qui se traduit par une recrudescence des catastrophes naturelles, il convient d'ajouter l'incertitude sur la sinistralité Covid. Bien qu'ayant imposé des clauses d'exclusion plus ou moins générales dans leurs traités lors des derniers renouvellements, les réassureurs sont, de plus, toujours aux prises avec la pandémie de Covid 19 en raison des contrats pluriannuels en place.

Pratique

Pour plus d'informations sur les appels à projets, contacter Jurislaw.
Tél. : 05.34.41.57.41
Fax : 05.34.41.18.64
E-mail : jurislaw@free.fr

Dettes. En lien direct avec les mesures de soutien à l'économie impactée par la pandémie de Covid-19, la dette publique de la zone euro expose.

Les dettes publiques européennes battent des records

Selon Eurostat, l'Office de statistique de l'Union européenne, et en raison de la pandémie de Covid-19, la dette publique de la zone euro a culminé à 100,5 % du produit intérieur brut (PIB) au cours du premier trimestre 2021, franchissant pour la première fois la barre des 100 %. En France, elle s'est élevée à 118 % du PIB, contre 100,8 % un an plus tôt. En Allemagne, elle s'est établie à 71,2 % du PIB et en Espagne à 125,2 %. Elle a dépassé la barre des 150 % en Italie (160 %) et en Grèce (209 %).

Ces hausses sont évidemment liées à la récession déclenchée par la crise sanitaire qui a engendré un tassement des recettes et surtout des mesures d'urgence et de relance déployées pour soutenir l'économie. En France les dépenses ont creusé le déficit jusqu'à 9,2 % du PIB en 2020 et les déficits devraient se stabiliser autour de 9 % sur l'ensemble de 2021. La dette publique pourrait baisser légèrement pour avoisiner 117,2 % du PIB.

Il faut noter que les taux d'intérêt sont aujourd'hui très bas. Le taux moyen

d'emprunt est aujourd'hui très inférieur à la croissance et il n'est donc pas difficile de stabiliser l'endettement. Les taux d'intérêts payés par les États ont été divisés par deux entre 1995 (59 %) et 2020 (95 %) mais il n'est pas sûr que les taux resteront durablement bas et cela dépendra en grande partie de l'évolution de la croissance et de l'inflation.

En mars 2020, face à la pandémie et au besoin de soutenir les économies, la Commission européenne a suspendu le pacte de stabilité jusqu'à la fin de 2022. Au

terme de cette période, si les règles du pacte de stabilité sont de nouveaux appliquées, nombre de pays seront contraints de lancer des mesures de rigueur pour pouvoir respecter le pacte de stabilité. C'est pourquoi nombre d'économistes militent pour une révision des règles du pacte et demandent l'instauration de nouvelles règles, sujet d'opposition entre les capitales du nord de l'Europe qui redoutent que certains États du Sud profitent d'un assouplissement pour relâcher leurs efforts.

en bref

Covid-19

LA COMMISSION EUROPÉENNE SIGNE UN NOUVEAU CONTRAT POUR UN VACCIN POTENTIEL CONTRE LA COVID-19.

La Commission européenne a approuvé un septième contrat d'achat anticipé avec une entreprise pharmaceutique afin de garantir l'accès à un vaccin potentiel contre la Covid-19 au quatrième trimestre 2021 et en 2022. En effet, en échange du droit d'acheter un nombre défini de doses de vaccin dans un délai donné, la Commission finance une partie des investissements initiaux engagés par les producteurs de vaccin, sous la forme de contrat d'achat anticipé.

Dans le cadre de ce contrat, les États membres pourront acheter jusqu'à 100 millions de doses du vaccin Novavax, avec une option pour 100 millions de doses supplémentaires, en 2021, 2022 et 2023, après que le vaccin aura été examiné et approuvé par l'EMA, l'Agence européenne des médicaments, comme étant sûr et efficace. Les États membres auront également la possibilité de donner des vaccins aux pays à revenu faible et intermédiaire ou de les réorienter vers d'autres pays européens.

Le contrat conclu au cours du mois d'août complète un éventail déjà large de vaccins à produire en Europe, comprenant les contrats avec AstraZeneca, Sanofi-GSK, Janssen Pharmaceutica NV, BioNtech Pfizer, CureVac, et Moderna, auxquels s'ajoutent des discussions exploratoires conclues avec Valneva. Il s'agit d'une nouvelle étape visant à renforcer la défense de l'Europe face à la pandémie de Covid-19.



Novavax est une société de biotechnologie qui met au point des vaccins de nouvelle génération contre les maladies infectieuses graves. Son vaccin contre la Covid-19 fait déjà l'objet d'une évaluation en continu par l'EMA, en vue d'une éventuelle autorisation de mise sur le marché. La Commission a décidé de soutenir ce vaccin sur la base d'une évaluation scientifique solide, de la technologie utilisée, de l'expérience acquise par la société en matière de développement de vaccins et de sa capacité de production pour approvisionner l'ensemble de l'Union européenne.

De plus, face aux variants actuels et nouveaux, la Commission et les États membres négocient avec les entreprises fournissant déjà des vaccins de nouveaux accords qui permettraient d'acheter rapidement et en quantité suffisante des vaccins adaptés pour renforcer et prolonger l'immunité.

Opinions

Un nouveau parc naturel régional du Doubs horloger

MARIE-GUITE DUFAY, PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

La création du Parc naturel régional (PNR) du Doubs horloger a été officialisée par décret le 5 septembre. C'est une excellente nouvelle et l'aboutissement d'un exigeant et minutieux travail de plus de 15 ans, mené de concert entre le Pays horloger et la région. Couvrant un territoire de 100.000 hectares (dont 40.000 hectares de forêt) où près de 60.000 habitants vivent dans 94 communes, ce quatrième PNR illustre bien la richesse et la diversité humaine, naturelle et paysagère de la Bourgogne Franche-Comté. La haute-vallée du Doubs, la vallée du Des-soubre, le val de Morteau et les plateaux de Maiche, Le Russey et Belleherbe, autant de terres caractéristiques de cet espace com-tois, très lié à sa rivière et bordant la frontière

suisse. Des terres d'horlogerie, où patrimoine naturel et culinaire (la saucisse de Morteau, le Comté, le Morbier) contribuent à son attractivité et à sa notoriété. Au côté du Parc national des forêts et des Parcs régionaux du Ballon des Vosges, du Haut-Jura et du Morvan, le PNR du Doubs horloger conforte notre écosystème. C'est aussi un outil de développement local et rural exceptionnel, permettant de rassembler les énergies autour d'un projet fédérateur, moteur et novateur. À ce titre, l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, en décembre 2020, des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art franco-suisse valorise encore l'expertise et la technicité de cet arc jurassien franco-suisse.

La région Bourgogne Franche-Comté, qui fait de la réussite de la transition écologique une priorité absolue, table en effet sur des ruralités vivantes et innovantes. Dans cet esprit, elle soutient (expertise, méthodologie, réseau, financement, etc.) les projets des territoires. C'est donc avec une grande satisfaction que nous saluons l'arrivée de ce nouvel acteur sur la carte régionale. Je tenais également à féliciter tous les élus locaux porteurs avec succès de ce dossier. Première région industrielle et rurale de France, très grande région agricole et forestière, la Bourgogne Franche-Comté est équipée pour réussir ces transitions. Le Parc naturel régional du Doubs horloger en constitue désormais l'un de ses atouts essentiels.

La reprise est là mais reste fragile

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CPME).

Les dirigeants de PME sont près de deux sur trois à considérer que la situation globale de leur entreprise s'est améliorée (32 %) ou est restée identique (29 %) au premier semestre 2021. Quant au second semestre 2021, si le plus grand nombre (41 %) anticipe une situation globale identique à celle du premier semestre, ils sont encore un sur trois (34 %) à craindre une dégradation. Il convient cependant de souligner, et c'est un point positif, que près de deux entrepreneurs sur trois (62 %) considèrent que leur situation financière est identique (40 %) ou

meilleure (22 %) depuis le début de la crise sanitaire. Enfin, il est à noter que huit chefs d'entreprises sur dix (81 %) envisagent un retour sur site de leurs salariés, près d'un sur trois (29 %) pensant néanmoins maintenir du télétravail. Tout n'est pas rose pour autant. Sur le plan financier, 18 % des dirigeants interrogés estiment aujourd'hui ne pas avoir la trésorerie suffisante pour rembourser les échéances sociales et fiscales reportées. Par ailleurs, des freins à la reprise existent. La hausse du prix des matières premières

impacte deux entreprises sur trois (64 %) dont la moitié (54 %) déclare, pour l'instant, ne pas répercuter cette augmentation sur ses prix de vente. Plus préoccupant encore, une entreprise sur trois (33 %) éprouve des difficultés pour s'approvisionner en matières premières, 21 % devant même renoncer à des marchés. Enfin, 44 % des dirigeants font face à des difficultés de recrutement, 57 % déclarant même avoir dû renoncer à des marchés ou à des projets. La CPME continuera à être force de propositions pour surmonter ces difficultés.

Le billet

PAR ANTONIN TABARD

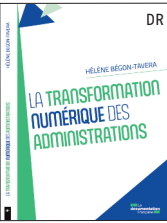
Les impôts au secours de la dette



Si les nouvelles vont bon train en cette première quinzaine de rentrée, minimisant même les effets du « quoi qu'il en coûte » cher à Emmanuel Macron, le déficit et la dette publics pourraient aussi bien être moins élevés que prévu en 2021 et 2022. Un phénomène en somme positif que Bercy explique toutefois par des rentrées fiscales en nette hausse, se targuant même auprès de nos confrères des Echos d'avoir « de très bonnes nouvelles sur les recettes des trois principaux impôts, la TVA, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés », sans même évoquer le cas des cotisations sociales... Nul doute que l'impôt au sens noble du terme allait servir de manne pour financer le « quoi qu'il en coûte ». Inutile pour autant de se braquer à penser que les dits impôts augmenteront nécessairement, bien au contraire. L'économie repartant, les recettes fiscales et sociales augmentent de fait, diminuant ainsi le déficit, monté à 9,1 % du PIB en 2020 contre des prévisions à 8,4 % pour 2021 et 4,8 % pour 2022. Pour autant, d'après les nouvelles prévisions du cadrage macroéconomique du projet de loi de finances 2022, les taux de prélèvements obligatoires pourraient retrouver un niveau d'avant-crise, à 43,7 % du PIB en 2021 et descendre même à 43,5 % du PIB, contre environ 45 % en 2017. Attendons donc encore un peu avant de dégainer le gilet jaune, l'État pourrait bien atteindre son objectif des 50 milliards d'euros de baisses d'impôts à la fin du quinquennat.

Le coin bouquins

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ADMINISTRATIONS.



La transformation numérique fait partie intégrante des discours sur la qualité, la modernisation, la simplification et la transparence du service rendu par les administrations. L'agent public est appelé à être innovant, disruptif, centré sur l'utilisateur, toutes notions dérivées

du monde des services numériques, et pour lesquelles la sphère publique développe des outils d'accompagnement. La transformation numérique de l'administration a vocation à être un facteur supplémentaire de compétitivité, en soutien à l'économie française et européenne. Cet ouvrage pédagogique consacré au développement du numérique au sein des différents organes de l'État et de la fonction publique évalue son impact sur le travail des fonctionnaires et le quotidien des citoyens. Il interroge et remet en perspective le fonctionnement, la production et la régulation des administrations à l'aune de cette transformation. Il sera utile à l'ensemble des agents publics, candidats aux concours de la fonction publique, diplômés de la filière numérique mais aussi à tous ceux qui sont en contact avec les administrations et souhaitent en savoir davantage sur leur fonctionnement sous l'angle numérique : citoyens, associations, entreprises, fournisseurs des administrations en services numériques, monde de la formation.

♦ Éditions La documentation Française, 404 pages, 22,90 euros.

Le regard de Faro

TROP D'ARRÊTS MALADIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE SELON LA COUR DES COMPTES.





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales du Journal du Palais de Bourgogne Franche-Comté est fixé à 1,78 € HT pour le département de la Côte d'Or (21), pour l'année 2021

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Résos Hebdo Eco.

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur www.journal-du-palais.fr



Procédures adaptées

MAIRIE DE BRAZEY EN PLAINE

Avis d'appel à la concurrence - Construction d'une halle solaire

Nom et adresse de l'organisme acheteur :
MAIRIE DE BRAZEY EN PLAINE
Correspondant :
M. le Maire, place de l'Hôtel de Ville, Mairie de BRAZEY EN PLAINE 21470
Tél : 03 80 32 00 99
Courriel : mairie@mairie-brazeyenplaine.com
Adresse internet du profil d'acheteur : www.ternum-bfc.fr
Objet du marché public :
Construction d'une halle solaire rue du 8 mai 1945 à BRAZEY EN PLAINE
Type de procédure : PROCEDURE ADAPTEE
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat, critères de sélections des candidatures et des offres :
SE REPORTER AU REGLEMENT DE CONSULTATION
Date limite de réception des offres : 18/10/2021 - 17h30
Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 03/01/2022
Conditions pour obtenir les documents :
Le dossier de consultation des entreprises sera téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur, référence :
REALISATION D'UNE HALLE SOLAIRE
Conditions de remise des offres ou des candidatures :
Voie électronique ; précisions au règlement de la consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur.
Renseignements relatifs aux lots :
Lot n° 1 : TERRASSEMENTS - VRD
Lot n° 2 : GROS OEUVRE - MACONNERIE
Lot n° 3 : CHARPENTE METALLIQUE
Lot n° 4 : COUVERTURE - ETANCHEITE - BARDAGE METALLIQUE
Lot n° 5 : BARDAGE BOIS
Lot n° 6 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE
Lot n° 7 : PLATRERIE - PEINTURES - FAUX PLAFONDS - MENUISERIES INTERIEURES BOIS
Lot n° 8 : REVELMENTS DE SOL - FAIENCES
Lot n° 9 : ELECTRICITE
Lot n° 10 : PLOMBERIE - SANITAIRES - VMC
Date d'envoi à publication : 09/09/2021.
L2101440



Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans le département de la Côte d'Or JOURNAL DU PALAIS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 DIJON
Société du groupe ForumEco
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.forumeco.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations
Directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Directrice : Claire LESPRIT
Rédacteur en chef : Antonin TABARD
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET

Parution le lundi - Prix du numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 69 €
 Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1123 I 83851
Visa Ingénierie (3.000 exemplaires)

Service annonces légales : annoncel legale.jdp@forumeco.com
Rédaction : redaction.jdp@forumeco.com

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

- ☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €
(l'offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))
- ☐ Je m'abonne pour 1 an au prix de 48,30 €"
- ☐ Je m'abonne pour 2 ans au prix de 70 €"
- ☐ Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €"
("Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre du Journal du Palais)
Offres valables jusqu'au 31/12/2021

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
Journal du Palais - Service abonnement
2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
abonnement.jdp@forumeco.com - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION

D'APPORTS



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

D2P FINANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 180.000 Euros
Siège social : 10 rue Jean Giono -
21000 DIJON
841 292 493 R.C.S. dijon

ALD CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 18 000 Euros
Siège social : 10 rue Jean Giono -
21000 DIJON
538 158 866 R.C.S. Dijon

Avis commun de fusion / Avis de dissolution

Le 27/08/2021 les associés des sociétés SARL D2P FINANCES, absorbée et SARL ALD CONSEIL, absorbante, ont :

- approuvé le projet de traité de fusion absorption en date à DIJON du 03/05/2021 de la société D2P FINANCES par la SARL ALD CONSEIL.
- augmenté le capital social de ALD CONSEIL de 19 560 euros pour le porter de 18 000 euros à 37 560 €, par création de 1956 parts nouvelles de 10 € de valeur nominale, numérotées de 1801 à 3756, entièrement libérées, lesdites parts étant réparties entre les associés de la société D2P FINANCES à raison de 652 parts de la société ALD CONSEIL pour 600 parts de la société D2P FINANCES et assimilées aux parts anciennes.
- procédé immédiatement à une réduction de capital d'un montant de 17 970 €, correspondant à la valeur nominale des 1 797 parts sociales qu'elle détient par suite de la fusion, lesdites parts sociales numérotées 1 à 599, 601 à 1199 et 1201 à 1799 étant annulées.
- constaté la réalisation définitive de la fusion le 27/08/2021, avec un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/10/2020. Ancien capital 18.000 €. Nouveau capital 19.590 €.
- constaté la dissolution sans liquidation de la société absorbée.

GTC de DIJON en annexe au R.C.S. Pour avis.

L2101376

LE P'TIT OB
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 9 rue de Gilly
21700 NUIITS SAINT GEORGES
R.C.S. Dijon 901 810 879

Avis de cession

Aux termes d'un acte SSP en date du 1/09/21, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DIJON 1, le 6/09/21, dossier 202100086407, référence 2104P01 2021A03800, M. Olivier BOURAU demeurant 9 rue de Gilly - 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES, a vendu à la société LE P'TIT OB, SARL au capital de 5000 €, 9 rue de Gilly - 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES, RCS DIJON 901810879, le fonds de commerce de pâtisserie, chocolaterie, confiserie, glacier exploité 28 Grande Rue 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES et 15 rue des Baraques 21220 GEVREY-CHAMBERTIN comprenant :

- La clientèle, l'achalandage y attachés ;
- Le matériel et le mobilier, les agencements et installations nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce présentement cédé ;

- L'enseigne « Olivier Bourau » et le nom commercial « Pâtisserie Olivier Bourau » ;
- Le droit au bail ;
- Les marques « CHARDON NUITON Spécialité », « C'EST MON PREFERE », « le p'ti ob »
- Et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1/09/2021.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 246000 € s'appliquant :
- Aux éléments incorporels : 128.000 € ;
- Aux éléments corporels : 118.000 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds (28 Grande Rue 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES) pour la validité et pour la correspondance à SYSTHEMIS CONSEIL 9 Boulevard Sévigné 21000 DIJON.

Pour insertion.

L2101430

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellierier - 21000 DIJON

VAZQUEZ CHINCHILLA / SARL FADO A MESA

Vente de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maitre MUGNERET le 31/08/2021, enregistré au SPFE DIJON I, le 06/09/2021, dossier 2021 86705, réf 2104P01 2021 N 1862, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par Monsieur José VAZQUEZ CHINCHILLA et Madame Maria TOCA GONZALEZ, son épouse, demeurant à DIJON, 14 boulevard Maréchal Galliéni

Au profit de la SARL FADO A MESA siège à DIJON, 83 rue Jean-Jacques Rousseau, R.C.S. DIJON 807 475 892

D'UN FONDS DE COMMERCE d'épicerie fromages conserves alimentaires et poissons au détail, salaisons, spécialités espagnoles et portugaises sis et exploité à DIJON, 2 rue Quentin, connu sous l'enseigne «SPECIALITES VAZQUEZ», pour lequel Madame VAZQUEZ est immatriculée au R.C.S. DIJON sous le n° 831 208 137

Moyennant le prix de 140.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 112.000 € et aux éléments corporels pour 28.000 €

Entrée en jouissance : 31 août 2021

Les oppositions seront reçues chez Maitre MUGNERET où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis
B.MUGNERET

L2101372

GERANCE

FIN DE GERANCE

SARL TAXIS CHAMARD

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 juillet 2021, la SARL TAXIS CHAMARD, société à responsabilité limitée au capital de 81.834 €, 12 route de Verdun - 21200 BEAUNE 529 212 672 R.C.S. Dijon a donné à bail à titre de location-gerance à Mme Anne THEUROT, demeurant 10 rue Jean Jaurès - 71150 CHAGNY, ou toute société s'y substituant, un fonds d'activité de taxi et exploité à 21590 SANTENAY .

Ladite location-gerance a été consentie et acceptée pour une durée de 1 ans, à compter du 1^{er} septembre 2021 pour prendre fin le 31 août 2022 renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année

La Gérance.

L2101380

CONSTITUTION DE SOCIETE

LEGA SPHERE AVOCATS

Pierre-Olivier ANDRE
Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

SERIAL COLOR

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SERIAL COLOR.
CAPITAL : 5.000 € divisés en 500 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.
APPORT EN NUMERAIRE : 5.000 €.
SIEGE : 7 rue de Serrigny - 21000 DIJON.

OBJET : Location, achat et vente, au détail et en gros, d'œuvres d'art, de livres d'art, de mobilier et d'articles de décoration ; Activité de galeriste et d'agent artistique ; Organisation et animation de tous types d'évènements d'expositions et de manifestations, notamment culturels et artistiques.

DUREE : 99 années.

GERANTE : Madame Laurence GAINET HUBERT, demeurant 7 rue de Serrigny - 21000 DIJON.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

La gérance.

L2100535

GD TUYAUX
Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 Euros
Siège social :
18 rue de l'industrie
21270 PONTAILLER SUR SAONE

Avis de constitution du 06/09/2021 : SARLU GD TUYAUX - 18 rue de l'industrie, 21270 PONTAILLER SUR SAONE - Réalisation de travaux de plomberie, d'installation d'équipements de chauffage et de climatisation, travaux de tuyauterie industrielle - 99 ans - 4.000 € - Gérance : M. Damien Galfre (18 rue de l'industrie 21270 PONTAILLER SUR SAONE) Immat. R.C.S. DIJON. L2101364

EOLE EXPERTISE
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY
Tél. : 03.80.55.00.38

DK21

Avis de constitution

Par acte sous SSP du 02/06/2021, il a été constitué une SARL dénommée DK21.NOM COMMERCIAL : DONER KEBAB.

SIEGE SOCIAL : 106 route de Dijon - 21600 LONGVIC.

OBJET SOCIAL : Restauration rapide sans vente de boissons alcoolisées.

DUREE : 99 (quatre-vingt-dix neuf) années.

CAPITAL : 2.000 €, divisé en 100 parts de numéraire libérées intégralement de leur valeur nominale.

GERANCE : M. Hakim AZNAI, demeurant 26 boulevard de l'Université - 21000 DIJON.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2100580

SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

PHILIPPE LESTIMÉ

Avis de constitution

DENOMINATION : PHILIPPE LESTIMÉ.
FORME : EARL. CAPITAL : 8.000 €.
SIEGE SOCIAL : CHASSAGNE MONTRACHET (21), 3 rue Notre Dame.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural et de la pêche maritime, c'est à dire les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opération propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. En particulier la société peut, notamment procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole, prendre à bail tous biens ruraux, exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L 411-37 du code rural et de la pêche maritime ; exploiter les bin dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L 411-2, dernier alinéa du Code rural et de la pêche maritime ; vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles.

DUREE : 99 ans.
APPORTS : 8.000 €.
GERANCE : Philippe LESTIMÉ, CHASSAGNE MONTRACHET (21), 3 rue Notre Dame.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de la gérance.

R.C.S. DIJON

La gérance, ayant pouvoir à cet effet.

L2100878

**POUR PLUS,
DE RAPIDITÉ,
RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR
CARTE BANCAIRE,
UN GESTE POUR
L'ENVIRONNEMENT...**

TERRA BRICOLAGE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 24 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Dénomination sociale : TERRA BRICOLAGE.

Siège social : 20, rue du Général de Gaulle - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

Objet : Le service à la personne dans le cadre de la réalisation de petits travaux de bricolage au domicile du particulier.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports en numéraire : 1.000 €.

Capital : Mille (1.000) Euros divisé en mille (1.000) parts sociales d'un (1) Euros chacune, entièrement souscrites et libérées

Gérance : Monsieur Julien TERRA, né le 23 août 1977 à DIJON (21) et demeurant au 20, rue du Général de Gaulle - 21850 SAINT APOLLINAIRE

A été nommé statutairement en qualité de gérant pour une durée illimitée.

Immatriculation :Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

Pour avis et mention.

L2101393

SCEA DE LA LIBERTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juillet 2021 à LUCENAY LE DUC, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SCEA DE LA LIBERTE.

SIEGE : 1 rue de la Liberté - 21150 LUCENAY LE DUC

FORME : Société civile.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural et de la pêche maritime.

DUREE : 99 ans.

APPORTS : Du numéraire pour un montant de 1.000 €.

GERANTE : Madame BORNOT Edwige, demeurant 1 rue de la Liberté - 21150 LUCENAY LE DUC

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.

Pour avis, La gérance.

L2100950

LC

Par acte du 2 septembre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée :DENOMINATION : LC.

CAPITAL : 8.000 Euros

SIEGE SOCIAL : 18, avenue Garibaldi - 21000 DIJON

OBJET : Restauration traditionnelle, restauration rapide (dégustation sur place, plats à emporter et à livrer).

DUREE : 99 ans

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, une part nette proportionnelle la quo-tité du capital qu'elle représente. Toute cession d'actions est libre.

Président : Mme LI Changchang, demeurant 5, rue Albinet - 93300 AUBERVILLIERS

Immatriculation au R.C.S. de DIJON.

L2101359

LEGA SPHERE AVOCATS

Pierre-Olivier ANDRE
Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

SAP GAMMA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SAP GAMMA.
CAPITAL : 5.000 € divisés en 500 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

APPORT EN NUMERAIRE : 5.000 Euros.

SIEGE : 14 route d'Is sur Tille - 21380 SAVIGNY LE SEC.

OBJET : Exploitation de toutes activités d'aides et de services à la personne, telles que définies par la réglementation des services à la personne, et notamment : la garde à domicile ou l'accompagnement d'enfants de moins de trois ans, l'aide à domicile aux personnes âgées d'au moins 60 ans, l'assistance aux personnes handicapées ou dépendantes, la garde de malades, la prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, l'aide à la mobilité et l'accompagnement hors du domicile de personnes âgées ou handicapées, les courses, le ménage, le grand nettoyage occasionnel, le repassage, les préparations de repas, le petit bricolage et le petit jardinage ; exploitation de toutes marques en lien avec les services à la personne

DUREE : 99 années.

GERANT : Monsieur Arnaud MARTIN demeurant 14 route d'Is sur Tille - 21380 SAVIGNY LE SEC.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

La Gérance

L2100923

ZAL INVESTISSEMENT

Suivant un acte sous seing privé en date du 31 août 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : ZAL INVESTISSEMENT.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 400.000,00 Euros.

SIEGE SOCIAL : 10 rue de Romelet - 21600 LONGVIC.

OBJET : L'acquisition, la détention et la gestion de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types ; l'accomplissement de prestations de natures administrative, juridique, comptable, financière ou immobilière au profit des sociétés, groupements et entités juridiques détenues par la Société ; la participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser sa réalisation, son développement ou son extension.

DUREE : 99 ans.

GERANCE, POUR UNE DUREE ILLIMITEE : Mr Abdelhak CHEKKAF demeurant 1, rue des Bleuets 21800 NEUILLY-LES-DIJON

IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON

Pour avis.

L2101004

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or



JULIEN BERNARD MANAGEMENT

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 30/08/2021, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : JULIEN BERNARD MANAGEMENT.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 1.000 €.

SIEGE : 12 ruelle du Carron - 21160 MARSANNAY LA COTE.

OBJET : La réalisation de prestations publicitaires, de marketing et de communication pour le compte de différentes marques mettant en avant l'activité de cyclisme professionnel ou tout autre activité sportive ou culturelle.

DUREE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les statuts. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, les actions de la Société ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant selon les règles définies dans les statuts.

PRESIDENT : M. Julien BERNARD demeurant 12 ruelle du Carron 21160 MARSANNAY LA COTE.

DIRECTEUR GENERAL : Mme Margot ORTEGA demeurant 12 ruelle du Carron 21160 MARSANNAY LA COTE.

IMMATRICULATION au R.C.S. de DIJON.

L2101312



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

FAMIMMO

Avis de constitution

Par SSP du 09/09/2021, il a été constitué une société :

DENOMINATION SOCIALE : FAMIMMO.

FORME : SCI. CAPITAL : 1.000 €SIEGE : 8 rue du Pré Fleuri - 21910 SAVOUGES - OBJET : -L'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité. L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires - DUREE : 99 ans - GERANCE : Félicia SOULIER, 8 Rue du Pré Fleuri - 21910 SAVOUGES - CESSIONS DE PARTS : En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à un tiers, y compris au conjoint d'un associé étant entendu le conjoint ou partenaire pacé non associé lui-même, à ses ascendants ou descendants, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés - R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2101474

ACER CONSULTING

Avis de constitution

Selon acte SSP du 7/9/2021, il a été constitué une SARL à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SARL.

DENOMINATION : ACER CONSULTING.

SIEGE SOCIAL : 4bis route de Besançon - 21270 PERRIGNY SUR L'OGNON.

OBJET : Toutes activités dans les domaines du conseil et de l'assistance, en développement et stratégie d'entreprises, en gestion d'affaires, en politique de gestion, tous conseils commerciaux, financiers, administratifs, logistiques et managériales ; tous accompagnements d'études ou pré-études techniques ou d'ingénieries, production de plans 2D et 3D, chiffrages, devis, offres technico-économiques, actes de candidatures, rédaction de mémoires et de spécifications techniques au bénéfice et à destinations des entreprises et de particuliers, comprenant le conseil en organisation, planification (OPC), coordination et suivi de chantier dans les domaines du génie électrique et autres et de la maintenance sur tous types de projets,

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 2.500 € (apports en numéraire), divisés en 250 parts de 10 €

GERANCE : Monsieur Jérôme REANT, demeurant 4bis route de Besançon 21270 PERRIGNY SUR L'OGNON, est nommé gérant pour une durée illimitée

IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis la gérance.

L2101404

SESR MARKET

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes

DENOMINATION SOCIALE : SESR MARKET.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 55 avenue Gustave Eiffel - 21000 DIJON.

OBJET : La propriété et l'exploitation directe d'un fonds de commerce de distribution au détail de produits alimentaires et non alimentaires.

DUREE : 99 années.

PRESIDENCE : M. Sofiane ES SABBANI 13 rue Henri Bequerel - 21000 DIJON, sans limitation de durée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à une voix.

CESSION D'ACTIONS : Libre entre associés

IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2101438

GAILLARD ALEXANDRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
42 rue du Val Suzon
21380 MESSIGNY ET VANTOUX

Avis de constitution

Acte sous signature privée du 09/09/2021 : SARLU GAILLARD ALEXANDRE - 42 Rue du Val Suzon, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX - Objet social : la pose, l'achat vente et la rénovation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de parquets et autres revêtements de sols en bois, moquettes, revêtements de sols en linoléum, y compris en caoutchouc ou en matières plastiques, etc....- 99 ans - 2 000 € - Gérance : M. Alexandre GAILLARD (42 Rue du Val Suzon 21380 MESSIGNY ET VANTOUX), Immat. Au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2101400



SAS FFH

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON, du 06/09/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SAS FFH.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 Euros divisé en 1.000 actions de 10 € chacune.

SIEGE SOCIAL : 12 rue de la Fontaine - 21600 FENAY.

OBJET : Exploitation d'un bar à vin, débit de boissons et exploitation d'une licence IV ; activité des cavistes et cave à vin, achat et vente de vins, alcools divers, boissons en général, produits alimentaires, accessoires viticoles et arts de la table ; petite restauration rapide, planches gourmandes et apéritives, tapas ; organisation d'événements festifs, musicaux ou culturels.

DUREE : 99 années à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

PRESIDENT : Monsieur Olivier LOMBARD, né le 13/07/1974 domicilié 12 rue de la Fontaine, 21600 FENAY.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET VOTE : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions personnellement ou par mandat. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

CESSIONS D'ACTIONS : Inaliénabilité pendant trois ans à compter de l'immatriculation. Toute transmission et cession d'actions à des tiers à la société est soumise à agrément préalable des associés après exercice d'un droit de préemption au profit des associés.

Immatriculation : R.C.S. de DIJON

Pour avis : Le président.

L2101416

TRANSFAIR GROUPE

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juillet 2021 à BRETIGNY LES NORGES, il a été institué une SAS pluripersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : TRANSFAIR GROUPE

CAPITAL VARIABLE: minimum:15.000 €, maximum: 1.000.000 €

SIEGE SOCIAL : 1 rue de la Mairie - 21490 BRETIGNY LES NORGES

OBJET : La société a pour objet:

- La prise de participations, directement ou indirectement, dans toutes entreprises commerciales, industrielles financières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, par tout moyen, no-tamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement; et
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation

TRANSFERT DES ACTIONS : Libre entre associés - Agrément des cessions aux tiers

ADMISSION AUX ASSEMBLEES - DROITS DE VOTE:

Tous les associés participent aux assemblées.

Les titulaires d'actions de catégorie A disposent d'un droit de vote double. Les titulaires d'actions de catégorie B disposent d'un droit de vote simple.

PRESIDENT : Anne-Estelle BARTHES NASH, née le 4 juin 1973 à Châlons en Champagne (51), de nationalité française, demeurant 1 rue de la Mairie, 21490 BRETIGNY LES NORGES.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Le Président.

L2101390

MBMC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TART LE HAUT du 07/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

DENOMINATION SOCIALE : MBMC.

SIEGE SOCIAL : 41 rue Principale - 21110 TART LE HAUT

OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la détention, la gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières, et en général, toutes participations dans toutes personnes morales quelles que soient leurs activités ;

- La gestion, l'achat, la vente de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes ;
- Toutes prestations administratives, comptables, commerciales, financières, informatiques, de ressources humaines et de formation ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 €,

Gérance : Monsieur Maxime BOULLEMIER, demeurant 41 Rue Principale - 21110 TART LE HAUT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

L2101379



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PADI

Avis de constitution

Par SSP du 06/09/2021, il a été constitué une société : DENOMINATION SOCIALE : PADI - FORME : SC - CAPITAL : 501.000 € - SIEGE : 98D avenue Victor Hugo - 21000 DIJON - OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; L'acquisition, l'administration, la gestion et éventuellement la vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection. DUREE : 99 ans - GERANCE : François PARRY demeurant 98D avenue Victor Hugo, 21000 DIJON - CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes, à quelque titre que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés - R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2101420

MODIFICATION DE STATUTS

AQUA SOLAR SYSTEM

AQUA SOLAR SYSTEM, SARL au capital de 8.000 €, 1 A rue du Point du Jour -21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR, 504 481 557 R.C.S. DIJON : AGE du 01/07/2021, transfert du social au 8 rue de la Butte Chaumont - 21240 TALANT et de modification des statuts.

L2100199

AJ3M

AJ3M, SARL, 76.500 €, 1 rue Emile Guyard - 21160 COUCHEY, 424 183 382 R.C.S. DIJON. AGO 30/09/2021, nomination en qualité de cogérant M. Sébastien GOSSOT, (5 rue Amiral Violette - 21110 LONGEAULT), pour une durée illimitée à compter du 01/10/2021.

L2100307

DMR

DMR, SARLU transformée en SASU, 15.000 €, 33 rue Clos du Château - 21910 CORCELLES LES CITEAUX, 509 538 948 R.C.S. DIJON. AGE du 03/07/2021 : Décidé la transformation en SAS (art. L. 227-3) - sans création d'un être moral nouveau et adopté de nouveaux statuts. Dénomination, capital, objet, siège, durée et dates d'ouverture et de clôture d'exercice social sont inchangés. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Une action = une voix. TRANSMISSION DES ACTIONS : Agrément pour les cessions d'actions aux tiers non associés, ou au conjoint, ascendants, descendants du cédant. PRESIDENT DE LA SOCIETE : Francis TOUATI (33 lot. Le Clos du Château - 21910 CORCELLES LES CITEAUX), ancien gérant.

L2100429



LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DOMAINES & CLOS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
3 rue des Seuillets
21700 NUITS ST GEORGES
837.710.615 R.C.S. Dijon

ASSP 5/09/2021, les associés décident à compter du 5/09/2021 : 1/ de nommer sans limitation de durée en qualité de Directrice Générale Florence GARNIER-DELCHER, 35 route de Challanges 21200 BEAUNE. 2/ de modifier la dénomination sociale DOMAINE DES CLOS pour DOMAINES & CLOS DISTRIBUTION. 3/ d'augmenter le capital social de 2.500 € pour le porter de 5.000 à 7.500 €. 4/ D'étendre l'objet social à l'activité d'achat, rassemblement et stockage de vins de différents producteurs pour mise sur le marché auprès de professionnels et/ou particuliers. Ancien objet : Négocio et prestations de services de transformation de raisins et d'élevage avec mise en bouteille, toutes activités connexes et complémentaires. - Nouvel objet : Négocio et prestations de services de transformation de raisins et d'élevage avec mise en bouteille, toutes activités connexes et complémentaires. Achat, rassemblement et stockage de vins de différents producteurs pour mise sur le marché auprès de professionnels et/ou particuliers. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2101385

DOMAINE BONNEAU DU MARTRAY

SCEA au capital de 3.265.300 Euros
ramené à 3.105.300 Euros
Siège social :
2 rue de Frétille
21420 PERNAND VERGELESSES
R.C.S. Dijon 328 186 416

Suivant décisions unanimes du 31/08/2021, les associés ont décidé de réduire le capital de 160.000 € par voie de rachat et d'annulation de 3.200 parts pour le ramener à 3.105.300 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : 3.265.300 €

Nouvelle mention : 3.105.300 €

Mention au R.C.S. de DIJON

L2101361

Marie-Pascale CHABAUD

AVOCAT
35 Rue Louis de Broglie - 21000 DIJON

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA BOURGOGNE - IDEB

SA au capital de 1.995.000 Euros
Siège social :
Maison régionale de l'innovation, 64 a rue Sully
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 329 208 037

1. L'AG du 29.06.2021 a décidé :
a) de réduire le capital social de 7.875.000 € à 5.014.709 €
b) de réduire - sous conditions suspensives - le capital social de 5.014.709 € à 1.995.000 €.

2. Le conseil d'administration du 18.08.2021 a constaté la réalisation définitive à compter du 18.08.2021 de la réduction de capital visée au 1.b) de sorte que le capital social qui s'élevait à 5.014.709 € s'élève après réduction à 1.995.000 €.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON en annexe au R.C.S.

Pour avis - Le Président - Directeur Général.

L2101389

SCI ROBLET LACHAUD

Société civile au capital de
7.622.45 Euros
41 rue Antoine Masson - 21130 AUXONNE
R.C.S. Dijon 399 573 203

Changement de dénomination

L'AGE du 16 août 2021 a décidé de modifier la dénomination de la société qui devient « ROBLET » à compter du même jour et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

L2101377

VERS DE NOUVEAUX CHEMINS

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
Place du Champ de Foire
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
R.C.S. 827 449 745 00013

Aux termes de délibérations en date du 30 août 2021, la collectivité des associés a décidé de modifier l'objet social et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts qui est désormais libellé comme suit en ses premiers paragraphes :

L'organisation d'activités éducatives sociales et de loisirs pour les enfants et les jeunes adultes. La gestion et l'animation de toutes formes éducatives, notamment centres de loisirs, centres de vacances, animations, ateliers, etc.... ainsi que la gestion de tous locaux ou espaces de jeux.

La gérance.

L2101394

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

SCI ROBLET LACHAUD
Société civile au capital de 7.622,45 Euros
41 rue Antoine Masson - 21130 AUXONNE
R.C.S. Dijon 399 573 203

Transfert siège social

L'AGE du 16 août 2021 a décidé de transférer le siège social au 232 rue de la Croix Ferrat, Hameau de la Cour, 21130 AUXONNE, à compter du même jour et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
L2101378

LAUREAU NOTAIRES
23 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON

SCI ROUX
Société civile immobilière
Capital social : 350.000 Euros
Siège social :
2 allée Pablo Picasso - les Hauts de Montchapet
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 789 161 239

Suite au décès de Madame Marie-Thérèse VILLIER épouse ROUX le 26/07/2019, Monsieur Alain ROUX est resté seul gérant.
Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON
Pour avis.
L2101383

BJT
Avocats & Conseils

SELARL BJT
Avocats
Tour Elithis
1C bd de Champagne
21000 DIJON

LA PASSION DES VIANDES
SARL au capital de 3 000 €
Siège :
1 lieu-dit le maupas
71310 MERVANS
R.C.S. Chalon Sur Saône 889 083 119

Décision de l'associée unique du 07/09/2021, à effet à compter du 1^{er} mars 2021.
- Transfert du siège social au 46 allée de la Balle - 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de CHALON SUR SAONE.
L2101399

LEGA SPHERE
AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

FC FONCIER

Dénomination : FC FONCIER. Forme : SCI. Capital social : 1.000 Euros. Siège social : 627 rue de la Pièce Léger - 21160 MARSANNAY LA COTE. 753 770 783 R.C.S. Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2021, les associés ont décidé, à compter du 31 mars 2021, de transférer le siège social à 13 impasse de Reggio - 21000 DIJON. Mention sera portée au R.C.S. DIJON.
L2101441

CENTRE DE CONVALESCENCE GERIATRIQUE DE FONTAINE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 66.800 Euros
Siège social :
5 rue Buffon
21121 FONTAINE LES DIJON
392 615 985 R.C.S. Dijon

Suivant PV en date du 15 juillet 2021, le conseil d'administration a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de la société SOGIB et de Madame Marion MUNIER. Modification sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2101401

NR AUDIT
Société à responsabilité limitée au capital de 220.000 Euros
Siège social :
Parc Valmy
51 avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
841 404 387 R.C.S. Dijon

L'associé unique par décision en date du 30.06.2021 a augmenté le capital social de 215 000 € pour le porter de 5.000 € - divisé en 500 parts de 10 € - à 220.000 €, par incorporation de ladite somme prélevée sur le compte « autres réserves » et création de
21 500 parts sociales de 10 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Les dépôts légaux seront effectués au greffe du TC de DIJON en annexe au R.C.S.
Pour avis. La Gérance.
L2101407

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCI BARNET
SCI en cours de transformation en SARL
au capital de 64.028,58 Euros
Siège social :
1 rue Paul Verlaine - 21000 DIJON
410 569 081 R.C.S. Dijon

Décisions de l'associé unique du 3/09/21 : Transformation de la société en SARL à compter de ce jour. Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 64 028,58 €. DÉNOMINATION : BARNET. OBJET : La location, directement ou indirectement, de locaux d'habitation meublés ou destinés à être loués en meublés ; Les prestations de services liées à cette activité ; L'acquisition, la propriété, la location, l'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, biens et droits mobiliers ou immobiliers ; La réfection et l'entretien, la rénovation et la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties, portant sur tout ou partie du patrimoine social, indispensables à l'obtention de tout prêt bancaire ou autres ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement ; Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet social, ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles de favoriser directement ou indirectement l'objet social, son extension ou son développement. GÉRANCE : David LECHENET, n'a pas cessé ses fonctions du fait de la transformation. Mention R.C.S. DIJON.
L2101413

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS ET ASSIMILÉS
Société d'assurance mutuelle
Entreprise régie par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. NANTERRE
Siège social :
148 rue Anatole France
92300 LEVALLOIS-PERRET

Convocation en Assemblée de secteur

Les sociétaires sont convoqués en Assemblée de secteur le mercredi 13 octobre 2021 à 10h30 à Auxerre (89000) AUXERREXPO, rue des Plaines de l'Yonne.
ORDRE DU JOUR
- Election des délégués des sociétaires du secteur CENTRE.
Conformément à l'article 10 du Règlement Intérieur relatif aux modalités d'élection des délégués aux Assemblées Générales de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, dès lors qu'une réunion d'Assemblée de Secteur ne peut se tenir, pour quelque motif que ce soit, un procédé exceptionnel de vote à distance est mis en place.
Les sociétaires du secteur géographique concerné par l'annulation d'une Assemblée de Secteur physique ont la faculté de voter sur le site Internet dédié mis à leur disposition ou par correspondance.
Pour voter en ligne, les Sociétaires du Secteur CENTRE devront se préinscrire, au préalable, en se connectant à l'adresse suivante :
https://gmf.vote.voxaly/pages/inscription.htm
La procédure de vote sera détaillée sur le site.
Pour voter par correspondance, les sociétaires du secteur CENTRE devront demander le matériel de vote, par voie postale à Madame Marjorie MALMEZAC GMF 86-90 rue Saint-Lazare CS 10020 75320 PARIS Cedex 09-Téléphone : 01 55 50 62 43 ou par courriel à assembleesde-secteur2021@gmf.fr
Important : Les sociétaires seront informés de la mise en œuvre de la procédure de vote à distance sur le site internet de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires à l'adresse suivante https://www.gmf.fr/actualites-institutionnelles-gmf/assemblee-secteur.
Les sociétaires sont donc invités à consulter le site régulièrement.
Le conseil d'administration.
L2101415

LEGi Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SISA BEAUNESANTE.COM
Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires
au capital de 4.987 Euros
Siège social :
5 rue du Régiment de Bourgogne - 21200 BEAUNE
814.727.889 R.C.S. Dijon

31/08/2021 : nomination de Sonia MANGONAU, demeurant 5 rue du Château 21250 VILLY LE MOUTIER, en qualité de nouveau cogérant à compter du 1/07/2021 et pour une durée indéterminée, en remplacement du Docteur Mathieu HERRY démissionnaire. R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2101469

TERRE DE TUI-NA
SAS au capital de 50.000 Euros
Siège social :
31 rue Montmartre - 21000 DIJON
R.C.S. Dijon 899 219 216

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 10A rue de la Marseillaise - 21000 DIJON à compter du 01/09/2021.
Modification au R.C.S. de DIJON.
L2101418

EARL DE LA BERGERIE

Modification de capital

Aux termes d'une décision du 09/09/2021, l'associé unique de l'EARL DE LA BERGERIE (capital 137 646,22 € ; siège 21310 NOIRON SUR BEZE ; 325 444 495 R.C.S. DIJON a augmenté le capital social de 100.006,54 € pour le porter de 137.646,22 € à 237.652,76 €. En conséquence, les articles 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés.
L2101428

JB CONSULTANT INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
199 Avenue du Maine
75014 75014
498 734 839 R.C.S. Paris

Par décision en date du 3 Septembre 2021, l'associé unique a décidé de modifier l'objet de la So-ciété et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit :
«Article 2 - Objet
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- La commercialisation de services,
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.»
En outre, l'associé unique a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter du 3 Septembre 2021, «Transfair Bien-être et Loisirs».
L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
Enfin, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société de 199 avenue du Maine, 75014 Paris au 70 Grande Rue, 21490 CLÉNEY à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Le président : Jacques Barthes demeurant 70 Grande Rue - 21490 CLÉNEY.
L2101429

SELARL AJRS
Etude de Maître Marlène LOISEAU
12 boulevard Thiers - 21000 DIJON
Tél. : 03 80 74 01 76 - Fax : 03 80 74 81 63

SARL JEROME BERNARD

Par ordonnance de Monsieur le président du tribunal de commerce de DIJON (21) en date du 24 août 2021, la SELARL AJRS, représentée par Maître Marlène LOISEAU, 12 boulevard Thiers - 21000 DIJON, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SARL JEROME BERNARD, 14 rue Paul Maldant - 21420 SAVIGNY LES BEAUNE (R.C.S. DIJON 502 684 939), avec pour mission, notamment, de l'administrer et de la gérer.
Cette décision fait suite au décès du gérant, survenu le 19 juillet 2021.
Pour avis.
L2101439

LEGA SPHERE
AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

FCLH

Dénomination : FCLH. Forme : SARL. Capital social : 23.400 Euros. Siège social : 627 rue de la Pièce Léger - 21160 MARSANNAY LA COTE. 518 274 402 RCS Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2021, les associés ont décidé, à compter du 31 mars 2021, de transférer le siège social à 13 impasse de Reggio - 21000 DIJON. Mention sera portée au R.C.S. DIJON.
L2101442

LEGA SPHERE
AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

FC2H

Dénomination : FC2H. Forme : SARL. Capital social : 312.000 Euros. Siège social : 627 Rue de la Pièce Léger, 21160 MARSANNAY-LA-COTE. 524028925 R.C.S. de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2021, les associés ont décidé, à compter du 31 mars 2021, de transférer le siège social à 13 impasse de Reggio - 21000 DIJON. Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2101443

LEGA SPHERE
AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

PC FONCIER

Dénomination : PC FONCIER Forme : SCI. Capital social : 1.000 Euros. Siège social : 627 B Rue de la Pièce Léger - 21160 MARSANNAY LA COTE. 798 096 525 R.C.S. Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2021, les associés ont décidé, à compter du 31 mars 2021, de transférer le siège social à 13 impasse de Reggio - 21000 Dijon. Mention sera portée au R.C.S. DIJON.
L2101444

JP AMELOTIR
Société à responsabilité limitée au capital de 7.000 Euros
Siège social :
Rue de Vignery
21160 PERRIGNY LES DIJON
843 713 991 R.C.S. Dijon

Avis d'augmentation du capital

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 9 août 2021, le capital social a été augmenté d'un montant de 50 000 euros par voie d'apport en nature et a ainsi été porté de 7.000 € à 57.000 €.
Les articles 6, 7 et 8 des statuts de la société ont été modifiés en conséquence.
Pour avis : La gérance.
L2101472

STEPHANANGE DESIGN IMMOBILIER

Rectificatif à l'annonce publiée dans Le Journal du Palais du 05/07/2021 concernant STEPHANANGE DESIGN IMMOBILIER : Il fallait lire : la date de l'AGE du 10 08 2021 et non 10 06 2021.
L2101449

SORREBA TRAVAUX SPECIAUX
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Euros
Siège social :
15 Rue de la Brot
21000 DIJON
390 459 881 R.C.S. Dijon

Par décisions de l'assemblée générale en date du 10 septembre 2021, les associés ont décidé, avec effet le même jour de :
- révoquer Monsieur Nicolas BLANC de ses fonctions de Gérant de la Société,
- nommer avec effet immédiat en qualité de nouveau Gérant Monsieur David BLANC, né le 20 juillet 1975 à Lyon (69), de nationalité française, demeurant 3, rue Jean Monnet - 21121 Fon-taine-les-Dijon.
L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2101470

POURSUITE D'ACTIVITE

ECA Nexia

MAISON PAUL REITZ SARL
au capital de 60.979,61 Euros
Siège social :
120-124 Grande Rue - 21700 CORGOLOIN
035 570 357 R.C.S. Dijon

Par décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 26 août 2021, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, la gérance.
L2101297

SASU JACQUELIN STÉPHANE
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1.000 Euros
Siret 843 306 374 00011
8 chemin des Riaux - 21190 CORPEAU

L'associé unique, suite à une décision en assemblée générale en date du 30 juin 2021, statuant en application de l'article L.223.42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2101322

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES PAR MAIL EN FORMAT WORD
annoncelegale.jdp@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Côte d'Or



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

GEOTEC ENERGIE
Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
9 boulevard de l'Europe - 21800 QUETIGNY
478 522 477 R.C.S. Dijon

Décisions du 8.06.2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le Président.

L2101381

DISSOLUTION
DE SOCIETE

AFFINA DECO
EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 place Albert Camus
21800 QUETIGNY
R.C.S. de DIJON 837 712 207

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur GOMEZ Raphaël, demeurant 1 place Albert Camus - 21800 QUETIGNY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Raphaël GOMEZ.
L2101417



SCI DU CAP L
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 100.250,47 Euros
Siège social :
23 rue Buffon - 21000 DIJON
382 588 408 R.C.S. Dijon

Suivant AGE en date du 31/07/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2021 et sa mise en liquidation. L'AGE a nommé comme Liquidateur, M. Didier NOURISSAT, demeurant 25 rue Buffon - 21000 DIJON, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 23 rue Buffon - 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TC de DIJON.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.
L2101421

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS :
VENDREDI 12 HEURES
annoncelegale.jdp@forumeco.com



SCI DU 23 RUE BUFFON
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 38.112,25 Euros
Siège social :
25 rue Buffon - 21000 DIJON
348 485 400 R.C.S. Dijon

Suivant AGE en date du 31/07/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2021 et sa mise en liquidation. L'AGE a nommé comme Liquidateur, M. Didier NOURISSAT, demeurant 25 rue Buffon - 21000 DIJON, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 25 rue Buffon - 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TC de DIJON.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.
L2101422



SCI DES BUREAUX ETC «BIS»
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 152.449,02 Euros
Siège social :
23 rue Buffon - 21000 DIJON
382 297 976 R.C.S. Dijon

Suivant AGE en date du 31/07/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2021 et sa mise en liquidation. L'AGE a nommé comme Liquidateur, M. Didier NOURISSAT, demeurant 25 rue Buffon - 21000 DIJON, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 23 rue Buffon, 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TC de DIJON.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.
L2101423

CLOTURE
DE LIQUIDATION

SAS MEULAN LES MUREAUX
Société par actions simplifiée en cours de liquidation
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
140 Avenue Jean Moulin
21160 MARSANNAY LA COTE
R.C.S. Dijon 831 067 855

En date du 28/06/2021 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur déchargé ce dernier de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/06/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Mention sera faite au R.C.S. : DIJON.

L2101328

ABONNEZ VOUS

125€
pour 2 ans

SASU F.M.C B.F.C.
En liquidation au capital de 1.500 €
Siège social :
20, Bd Rembrandt
21000 DIJON
R.C.S. de Dijon 882 277 270

L'assemblée générale ordinaire du 30/08/2021 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/08/2021.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

M NAUDET Xavier.
L2101419

CLOTURE POUR
INSUFFISANCE
D'ACTIF

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
CARMANTRAND DANY
R.C.S. Dijon 344 389 770 -
Construction de voies ferrées de surface et souterraines - Asnières-en-Montagne
21500 Montbard

Le greffier.
L2101460

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
ESCAP GA (SARL)
R.C.S. Dijon 848 676 961 - Sans activité - 32 Cours du Parc
21000 Dijon

Le greffier.
L2101461

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
LAC (SARL)
R.C.S. Dijon 522 933 472 -
Restauration traditionnelle - Lac de Sathenay
21220 Gevrey-Chambertin

Le greffier.
L2101462

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
LA RAFFINERIE (SAS)
R.C.S. Dijon 814 881 892 -
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - 14 rue Charrue
21000 DIJON.

Le greffier.
L2101463

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
P E R (SARL)
R.C.S. Dijon 445 128 416 - Travaux de peinture et vitrerie - 5 rue aux Cordes
21170 Saint-Usage
MARSANNAY FITNESS (SARL) -
RCS DIJON 799 249 230 - Activités des centres de culture physique - 57 route de Beaune
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Le greffier.
L2101464

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
AUTO NEGOCE 21 (SARL)
R.C.S. Dijon 802 800 961 -
Commerce de détail d'équipements automobiles - 13 rue Vauban
21210 SAULIEU

Le greffier.
L2101465

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
AUX BONNES SAVEURS (SARL)
R.C.S. Dijon 809 454 358 -
Restauration de type rapide - 87 boulevard Pascal
21000 DIJON

Le greffier.
L2101466

LIQUIDATION
JUDICIAIRE

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
TRIMA (SAS)
R.C.S. Dijon 840 919 880 -
Programmation informatique - 34 rue de Semur
21000 Dijon - Date de cessation des paiements : 20/04/2021

Le greffier.
L2101453

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
AD'EQUATION (SAS)
R.C.S. Dijon 529 018 566 - Activités d'architecture - 19 rue du Dessus - 21120 SAULX LE DUC - Date de cessation des paiements : 07/03/2020
Liquidateur Maître Jean Joachim BISSIEUX 2 B RUE MARBOTTE 21079 DIJON
Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le greffier.
L2101454

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
MOUGNIOTTE Gaëlle
MARAICHAGE ET VENTE DU LES MARCHES - 4 rue Principale lieu dit Reuillée 21200 MARIGNY LES REULLEE -
Date de cessation des paiements : 07/03/2020

Le greffier.
L2101455

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
MONGENOT Jean-Michel
R.C.S. Dijon 380 095 133 -
Restauration traditionnelle - 31 rue Marceau Association du renouveau
21000 DIJON
- Date de cessation des paiements : 20/11/2020
Liquidateur SELARL MP ASSOCIES représentée par Maître Thibaud POINSARD 19 avenue Albert CAMUS 21000 Dijon
Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le greffier.
L2101456

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
ACTIVALLIANCE (SARL)
R.C.S. Dijon 794 041 335 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - 12 rue Pierre-Joseph Antoine - 21000 DIJON - Date de cessation des paiements : 15/01/2021

Le greffier.
L2101457

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
Le Dressing Des Hommes (SARL)
R.C.S. Dijon 888 774 601 - Vente à distance sur catalogue général - 25 rue des Péjoces - 21000 DIJON
- Date de cessation des paiements : 01/08/2021

Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIES, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER 21000 DIJON. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le greffier.
L2101458

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé a conversion en liquidation judiciaire de :
BATY2M (SAS)
R.C.S. Dijon 811 466 036 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment - 9C rue de l'Artisanat Zone Artisanale Pouilly Bas 21560 COUTERNON
Liquidateur SELARL MJ & ASSOCIES, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5 RUE DOCTEUR CHAUSSIER 21000 DIJON

Le greffier.
L2101459

REDRESSEMENT
JUDICIAIRE

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :
MONTUELLE (SARL)
R.C.S. DIJON 800 089 435 - Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation - 63 RN 74
21700 Corgoloin - Date de cessation des paiements : 21/06/2021

Le greffier.
L2101450

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :

J.M. GUILLEMINOT (SARL)
R.C.S. DIJON 511 311 284 - Travaux de couverture par éléments - 36 route de Dijon
21370 PLOMBIERES LES DIJON - Date de cessation des paiements : 09/02/2021
Mandataire judiciaire Maître Jean Joachim BISSIEUX 2 B RUE MARBOTTE 21079 DIJON
Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le greffier.
L2101451

Par jugement en date du 07/09/2021, le tribunal de commerce de DIJON a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :
JLB TRANSACTIONS IMMOBILIER (SARL)
R.C.S. DIJON 519 186 696 - Activités des marchands de biens immobiliers - 9 rue des Chenevières - 21270 BINGES - Date de cessation des paiements : 30/07/2020
Mandataire judiciaire SELARL MP ASSOCIES représentée par Maître Thibaud POINSARD 19 avenue Albert CAMUS - 21000 DIJON

Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le greffier.
L2101452

CHANGEMENT DE
REGIME
MATRIMONIAL

EPOUX PETIT
Changement partiel de
régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jean-Philippe CHARTIER, Notaire titulaire d'un Office notarial sis à LENTILLY 69210, 39 Route Nationale 7, le 1^{er} septembre 2021, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux entre : M. Jean Paul André PETIT, retraité, et Mme Irène Anne Jeanne Louise FAURE, retraitée, demeurant à FLEUREY SUR OUCHE (21410), 3 rue de la Cour des Closés. Monsieur né à SAINT ETIENNE (42000) le 18 décembre 1955, Madame née à FIRMINY (42700) le 31 décembre 1956.

Mariés à la Mairie de SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170) le 23 décembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.

L2101412

CHANGEMENT DE
NOM PATRONYMIQUE

M. ANTUN TETART

M. Antun TETART, né le 2 mai 1962 à LUDBREG (YOUUGOSLAVIE), demeurant 57 bis rue de Seurre à 21170 LOSNE dépose une requête auprès du garde des sceau à l'effet de substituer à son nom patronymique celui GAL.
L2101436

AVIS
ADMINISTRATIF

PREFET DE LA
COTE D'OR

Installations classées
pour la protection de
l'environnement

Avis d'enquête publique

Société EQIOM GRANULATS
10 Avenue de l'Arche - Colisée Gardens - 92419 COURBEVOIE CEDEX

Demande d'autorisation
environnementale de
renouvellement avec
extension d'une carrière
alluvionnaire sur les
communes de Rouvres-
en-Plaine et Marliens (21)

Par arrêté préfectoral N° 942 du 28 juin 2021 sera ouverte une enquête publique sur la demande présentée par la Société EQIOM GRANULATS dont le siège social est situé 10 Avenue de l'Arche - Colisée Gardens - 92419 COURBEVOIE Cédex, en vue d'obtenir du Préfet de la Côte d'Or l'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de la carrière alluvionnaire, située sur les communes de Rouvres-en-Plaine et Marliens (21110), aux lieux-dits « Les Herbues », « Les Verdures » et « La Grande Fin ».

Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée.

L'enquête se déroulera du lundi 6 septembre 2021 à 14h00 au jeudi 07 octobre 2021 à 18h30 en mairies de Rouvres-en-Plaine, siège de l'enquête, et Marliens (21).

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à : Monsieur Grégoire DEWEZ, Responsable foncier environnement, EQIOM GRANULATS Centre Est, 9 rue Paul Langevin à Chenôve (21340). Tél. : 03.80.54.35.10 - 06.87.69.74.20 mail : gregoire.dewez@eqiom.com

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier comprenant notamment une étude d'impact, l'avis des services, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le mémoire en réponse du pétitionnaire seront déposées dans chaque lieu de l'enquête soit en mairies de Rouvres-en-Plaine et Marliens (21110) où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture et dans le respect des consignes sanitaires mises en place.

Mairie de Rouvres-en-Plaine (21110) - siège de l'enquête - 1 Grande Rue -
lundi de 14h00 à 18h30
mardi de 14h00 à 17h00
mercredi de 10h00 à 12h00

Toutes les annonces légales de votre département sur http://al.forumeco.fr

Côte d'Or

jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00
Mairie de Marliens (21110) - 2 rue de l'église -
lundi et jeudi de 16h30 à 18h30
- sur support papier à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 du lundi au vendredi, dans le respect des consignes sanitaires mises en place.
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au jeudi 7 octobre 2021 à 18h30, en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialisee.fr/2535
- sur le site internet de la préfecture :
http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html
- sur un poste informatique en mairies de Rouvres-en-Plaine (21110), siège de l'enquête, (cf adresse et horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier et consigner ses observations et propositions écrites :
- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition dans chaque lieu de l'enquête soit en mairies de Rouvres-en-Plaine (21110), siège de l'enquête, et Marliens (21110) (cf adresse et horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au jeudi 7 octobre 2021 à 18h30, en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialisee.fr/2535
- par courriel, jusqu'à la clôture de l'enquête publique soit au plus tard le jeudi 7 octobre 2021 à 18h30 sur l'adresse électronique du registre dématérialisé :
enquete-publique-2535@registre-dematerialisee.fr
- Les observations pourront également être adressées par voie postale, en mairie de Rouvres-en-Plaine (21110) - 1 Grande Rue - à l'attention de M. Gérard CHARTENET, commissaire enquêteur désigné, avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le jeudi 7 octobre 2021 à 18h30.
M. Gérard CHARTENET, commissaire enquêteur désigné, se tiendra à la disposition du public aux jours, heures et lieu précisés ci-dessous - dans le respect des consignes sanitaires mises en place - Mairie de Rouvres-en-Plaine (21110) - 1 Grande Rue (salle des mariages)
Lundi 6 septembre 2021 de 14h00 à 16h00
Samedi 25 septembre 2021 de 10h00 à 12h00
Mairie de Marliens (21110) - Rue de la Mairie (salle du conseil municipal et des mariages)
Samedi 18 septembre 2021 de 10h00 à 12h00
Jeudi 7 octobre 2021 de 16h00 à 18h30
Le Préfet de la Côte d'Or adressera, dès leur réception, copie du rapport, de ses annexes et des conclusions du commissaire enquêteur à la personne responsable du projet et à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête, pour y être sans délai tenue à la disposition du public durant un an.
Ces documents seront également consultables par le public pendant la même durée :
- à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 du lundi au vendredi
- sur le site internet de la préfecture : http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialisee.fr/2535

Le préfet, Pour le Préfet et par délégation
La Cheffe du Pôle environnement et urbanisme
Signé : Evelyn MORI

L2100442

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.80.68.25.55

COMMUNE DE VOUGEOT

Avis d'enquête publique
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal n°2 du 8 juillet 2021, une enquête publique aura lieu en mairie de Vougeot pendant 32 jours consécutifs du lundi 6 septembre 2021 16h00 au jeudi 7 octobre 2021 18h00 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le Conseil Municipal en date du 19 janvier 2021.
Caractéristiques principales du projet de PLU :
- Définir un développement cohérent avec le fonctionnement de la commune.
- Apporter un zonage adapté aux différentes formes d'occupation de l'espace.
- Assurer/Reinforcer la diversification économique.
- Préserver/Valoriser le cadre de vie.
- Assurer la préservation des espaces naturels et des continuités écologiques et valoriser les patrimoines bâtis et naturels.
- Assurer la pérennité de l'activité agri-viticole et la préservation du foncier.
- Prendre en compte les éléments de contraintes et les intégrer dans une logique de développement global et durable.
Monsieur Claude Charles, Maire de la commune de Vougeot est la personne responsable du projet de PLU auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Au terme de l'enquête, le PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.
A été désigné par le Président du Tribunal administratif de Dijon, Monsieur Jean-Luc Jeoffroy en qualité de commissaire enquêteur.
En cas d'empêchement du commissaire enquêteur désigné, l'enquête est interrompue. Après qu'un commissaire enquêteur remplaçant a été désigné par le président du tribunal administratif ou le conseiller délégué par lui et que la date de reprise de l'enquête a été fixée, l'autorité compétente pour organiser l'enquête publie un arrêté de reprise d'enquête dans les mêmes conditions que l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie de Vougeot le :
Lundi 13 septembre 2021 de 16h00 à 19h00 ;
Jeudi 23 septembre 2021 de 16h00 à 18h00 ;
Samedi 2 octobre 2021 de 10h00 à 12h00.
Le dossier d'enquête peut être consulté sur le site internet des services de l'Etat du département : www.cote-dor.gouv.fr/plan-local-d-urbanisme-communal
Les observations et propositions peuvent être adressées par voie électronique à l'adresse : mairie.vougeot@wanadoo.fr
Les observations et propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale à l'adresse :
Mairie de Vougeot - Rue du Vieux-Château - 21640 VOUGEOT
Le public pourra consulter le dossier d'enquête sur support papier et présenter ses observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, à la mairie de Vougeot aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, les lundis de 16h00 à 19h00, les jeudis de 16h00 à 18h00
Le dossier d'enquête pourra être consulté dans les mêmes conditions que précédemment sur un poste informatique à la mairie de Vougeot.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Vougeot pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du département et au Président du Tribunal administratif. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés dans les mêmes conditions sur le site internet du département

www.cote-dor.gouv.fr/plan-local-d-urbanisme-communal
Les informations environnementales se rapportant au projet de PLU peuvent être consultées dans les mêmes conditions que le projet de PLU, ces dernières étant intégrées au rapport de présentation du PLU.
L'avis de la Mission Régionale d'autorité environnementale compétente en matière d'environnement est par ailleurs annexé au projet de PLU.

Le Maire

L2100780

BEAUNE, COTE ET SUD

Enquête publique relative au projet de déclassement d'une emprise de 3 176 m² du domaine public de la zac du Pré Fleury

Par arrêté en date du 16 juillet 2021, M. le Président de la Communauté d'Agglomération « BEAUNE, Côte et Sud » a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de déclassement d'une emprise de 3 176 m² du Domaine Public de la ZAC du PRE FLEURY, à CHASSAGNE-MONTRACHET 21190.
A cet effet, M. Michel GENEVES, Colonel en retraite de l'Armée de l'Air, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.
Le public est informé qu'une enquête publique se déroulera du mercredi 1^{er} septembre à 9h00 au jeudi 16 septembre 2021 à 17h00 inclus, soit pendant 16 jours consécutifs au siège de la communauté d'agglomération BEAUNE, Côte et Sud, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Maison de l'Intercommunalité, 14 rue Philippe TRINQUET - 21200 BEAUNE où les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de la Communauté d'Agglomération, ou par voie électronique à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : foncier@beaunecoteetsud.com
Le dossier sera consultable :
- A la Mairie de CHASSAGNE-MONTRACHET - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET, les lundi et mardi de 16h30 à 18h00 et les jeudi et vendredi de 9h00 à 11h00.
- Sur le site internet de la communauté d'agglomération : http://www.beaunecoteetsud.com.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud.
Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur au siège de la Communauté d'Agglomération, 14 rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE :
- Le mercredi 1^{er} septembre 2021 de 10h00 à 12h00
- Le jeudi 16 septembre 2021 de 15h00 à 17h00
Son rapport et ses conclusions, transmis au président de la communauté d'agglomération dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à disposition du public en mairie de CHASSAGNE MONTRACHET, et au siège de la communauté d'agglomération. Ils seront consultables sur le site internet de la communauté d'agglomération : http://www.beaunecoteetsud.com
Les suites à donner sur ce déclassement du domaine public seront décidées par le président de la communauté d'agglomération, au vu des conclusions de l'enquête publique, conformément à la délibération n° BU/21/019 du 29 avril 2021.
L2101031

PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOTRE ANNONCE PARTOUT EN FRANCE

annoncelegale.jdp@forumeco.com

PRÉFET DE L'YONNE - PRÉFET DE LA COTE-D'OR

Avis d'enquête publique

A SAINT LEGER VAUBAN

Le public est averti qu'en exécution du code de l'environnement et de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2021-307 du 13 août 2021, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un élevage de 66 000 poulets de chair, 250 vaches allaitantes et 100 bovins à l'engraissement sur la commune de Saint-Léger-Vauban, déposée par le GAEC de la Maison des Champs, sera ouverte du mardi 7 septembre 2021 (9h) au samedi 9 octobre 2021 (12h), soit une durée de 33 jours consécutifs à la mairie de Saint-Léger-Vauban (commune d'implantation), en mairies de Beauvilliers, Bussièrres, Quarré-les-Tombes, Saint-André-en-Terre-Plaine, Saint-Brancher, (Yonne), Rouvray et SAINT-ANDEUX (Côte-d'Or) (communes concernées par le plan d'épandage). Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, M. Guy BORNOT, expert foncier et immobilier en retraite. Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, les avis de l'autorité environnementale, leurs compléments en réponse et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 7 septembre au 9 octobre 2021, dans les mairies de SAINT LÉGER VAUBAN (exemplaire papier), BEAUVILLIERS, BUSSIÈRES, QUARRÉ LES TOMBES, SAINT ANDRÉ EN TERRE PLAINE, SAINT BRANCHER, ROUVRAY et SAINT ANDEUX (CD-Rom) afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies. Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques /environnement / installations classées / enquêtes publiques) et sur le poste informatique mis à disposition du public du 7 septembre au 9 octobre 2021 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9h à 12h et de 14h à 16h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89. Toutes les communes énoncées ci-dessus sont concernées par le plan d'épandage et/ ou le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- Soit par par voie électronique :
- à l'adresse e-mail suivante : pref-gaecmaisondeschamps@yonne.gouv.fr
- Soit par écrit : sur le registre « papier » déposé dans les mairies de Saint-Léger-Vauban, Beauvilliers, Bussièrres, Quarré-les-Tombes, Saint-André-en-Terre-Plaine, Saint-Brancher, Rouvray et Saint-Andeux, ou par courrier adressé à la mairie de Saint-Léger-Vauban (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, M. le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de Saint-Léger-Vauban, les :
- Mardi 7 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00, - Mardi 14 septembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00,
- Vendredi 24 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00, - Mardi 28 septembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00, - Samedi 9 octobre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfectures de l'Yonne et de la Côte-d'Or, ainsi qu'en mairies de Saint-Léger-Vauban, Beauvilliers, Bussièrres, Quarré-les-Tombes, Saint-André-en-Terre-Plaine, Saint-Brancher, Rouvray et Saint-Andeux. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
A l'issue de la procédure, la décision prise par les Préfets de l'Yonne et de la Côte-d'Or est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de M. CHATELAIN, responsable du GAEC de la Maison des Champs - 89630 SAINT LÉGER VAUBAN - Tél. 03.86.32.24.29. L2101178

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme BRIERE Nelly décédée le 16/05/2017 à DIJON (21) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218046117/FH. L2101371

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme BRIERE Nelly décédée le 16/05/2017 à DIJON (21) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218046117/FH. L2101382

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

RÉDACTION

ANTONIN TABARD / FRÉDÉRIC CHEVALIER ET MILITINE GUINET

03.80.68.23.67 - redaction.jdp@forumeco.com

ANNONCES LÉGALES

ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI ET FLEUR LENOBLE

03.80.68.25.55 - annoncelegale.jdp@forumeco.com

COMPTABILITÉ



KARINE MALETTE

TÉL. : 03.80.68.25.55

compta.jdp@forumeco.com

ABONNEMENTS

LUCIE BAZEROLLE

TÉL. : 03.80.68.23.66

abonnement.jdp@forumeco.com



PUBLICITÉ



FABRICE GUILBERT

TÉL. : 03.80.68.23.68

regiepublicitaire.jdp@forumeco.com

RELATION CLIENTS

GABIN ROPITEAU

TÉL. : 06.10.31.42.64

relationclient.jdp@forumeco.com



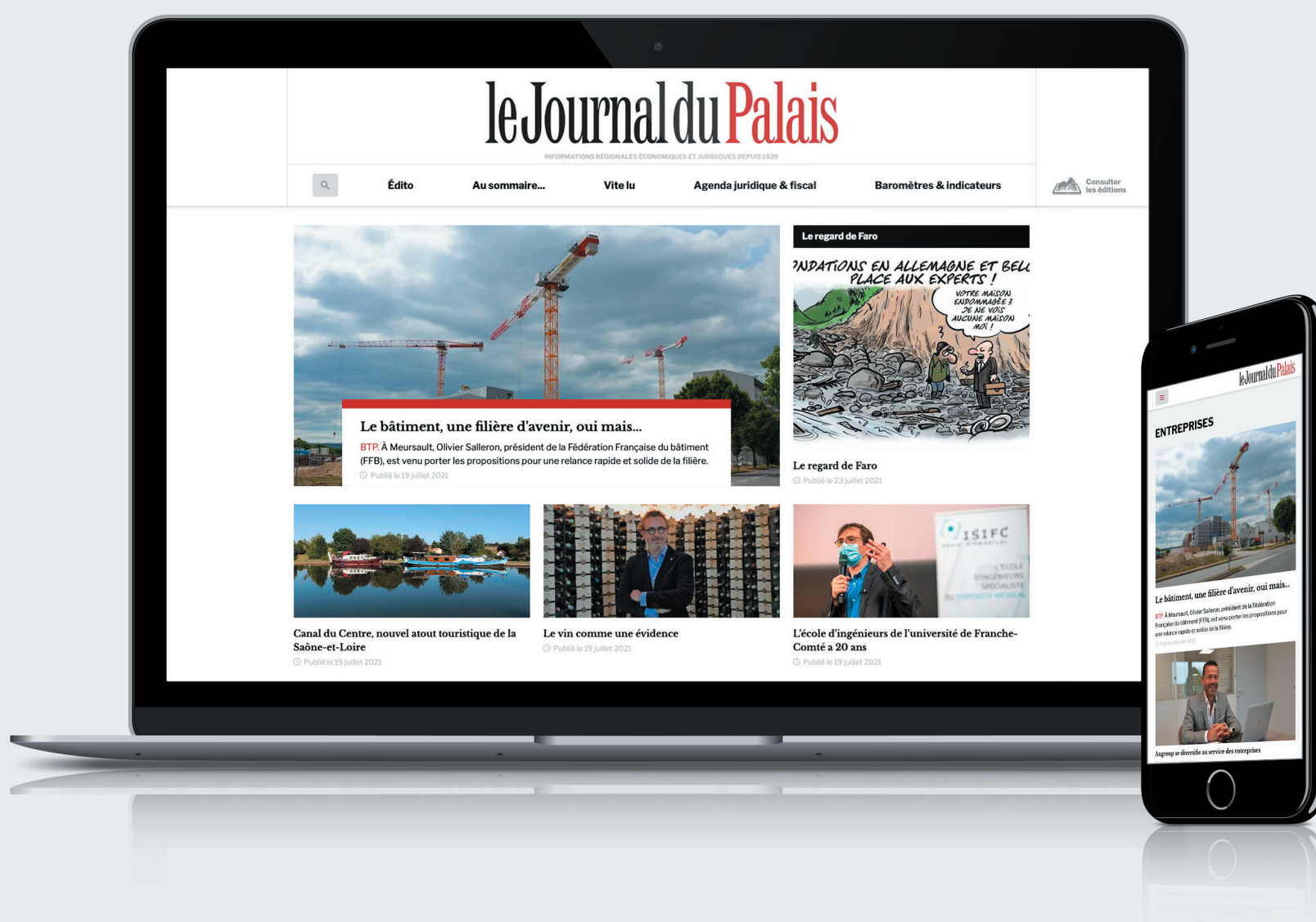
NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Un été en France

Châteauneuf-du-Pape autrement

Plus ancienne appellation d'origine contrôlée de la planète, Châteauneuf-du-Pape est avant tout mondialement connue pour la renommée de ses vins. Pour autant, ce village d'à peine plus de 2.000 habitants regorge de trésors pour qui sait les chercher. Niché sur sa colline, Châteauneuf-du-Pape s'échappe même parfois de sa Provence pour prendre des airs de Toscane.



Entre des rouges puissants et des blancs souvent trop méconnus, Châteauneuf-du-Pape est avant tout la première "notion" d'Appellation d'origine contrôlée (AOC) à voir le jour dans le monde en 1923, sous l'impulsion du baron Le Roy de Boiseaumarié. Une reconnaissance mondiale qui perdure encore aujourd'hui puisque l'élaboration de ses vins est inscrite depuis 2019 par le ministère de la Culture à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France de l'Unesco. Cependant Châteauneuf ce n'est pas que du vin produit au milieu des galets.

DES PAYSAGES ENTRÉS DANS L'HISTOIRE

Les papes d'Avignon, situés à deux pas, ne s'y sont pas trompés lorsqu'ils établissent leur résidence d'été sur la colline dominant le village. Sous le règne du pape Jean XXII l'endroit devient même la résidence privilégiée de la Papauté. Ce dernier fait construire sur les hauteurs une forteresse imposante, donnant ainsi son nom au village. De l'esplanade de ce château

pontifical, aujourd'hui en ruine suite aux différents pillages, incendies et destructions des siècles passés, le visiteur peut découvrir un panorama somptueux qui dévoile toute la région, des Alpes au mont Ventoux. Entourée d'une mer de vigne, Châteauneuf-du-Pape prend alors des allures de village toscan.

Ici chaque pierre est chargée d'histoire. Le village révèle des trésors du patrimoine, comme la tour de l'Hers (XIIe), l'église romane Notre-Dame-

de-l'Assomption (XIIe), la chapelle Saint-Théodorit (XVIe)... Pour autant Châteauneuf n'a pas attendu le Moyen Âge pour exister. Plus d'un siècle avant notre ère, sur le plateau du Lampourdi, l'empire Romain connaîtra l'une de ses pires défaites face à 400.000 "barbares" lors de la bataille d'Arausio.

DE LA CULTURE DE LA VIGNE À CELLE DE L'ESPRIT

Châteauneuf-du-Pape se décline

vale de la Véraison a été mise entre parenthèses en raison de la Covid, Châteauneuf vient aussi d'accueillir tout récemment son premier festival de la BD ainsi que la quatrième édition des nocturnes littéraires.

Quand le vin est là, la gastronomie n'est jamais très loin. Classé 'Site remarquable du goût' depuis 2006, le village vient d'accueillir la première édition du marché gastronomique regroupant les produits du patrimoine culinaire français des 71 sites remarquables du goût labellisés dans l'Hexagone.

Mais surtout, l'arrivée d'une nouvelle équipe à "La Mère Germaine" a

sirop et du chocolat. D'un côté, la Distillerie Blachère avec son produit phare : le "Pac", un sirop au citron, sans colorant, 100 % naturel, devenu une institution en Provence. De l'autre, la chocolaterie Castelain qui propose une gamme gourmande depuis bientôt 30 ans maintenant, également des ateliers pour toute la famille ainsi que toutes sortes d'animations.

UN PTIT VÉLO DANS LA TÊTE

Conscient de la qualité de ses paysages, le village propose de nombreuses balades à travers les vignes, permettant aux visiteurs à pied ou à vélo d'inscrire



LES FINES ROCHES - CYRIL COMTAT

Avec la reprise de l'Hostellerie des Fines Roches (photo) et l'obtention d'une étoile Michelin pour la Mère Germaine l'offre gastronomique s'étoffe fortement dans le village.



Entre Rhône et mont Ventoux, Châteauneuf-du-Pape offre un panorama à 360° sur le cœur de la Provence.

EMMANUEL CHANDELIER

redonné de la vigueur à la gastronomie locale. Une dynamique récompensée par l'obtention d'une étoile Michelin par cette institution ayant vu le jour en 1922. Idem à deux pas du château, où c'est une nouvelle direction, qui impulse un nouveau souffle à l'Hostellerie des Fines Roches. Des chambres en plein milieu des vignes côté cour, en attendant un macaron côté cuisine ? De quoi stimuler l'offre de restauration du village, pleinement optimisée par un urbanisme volontaire afin de multiplier les espaces de vies dans la commune.

Châteauneuf-du-Pape c'est aussi du

la culture de la vigne dans le paysage et l'histoire qui l'entoure. C'est pour cela que Châteauneuf-du-Pape ambitionne de devenir un "spot" de la ViaRhône, la véloroute longeant le Rhône entre le lac Léman et la Méditerranée. Le tout en privilégiant le respect de la nature autant que celui du patrimoine.

PAR LAURENT GARCIA,
L'ÉCHO DU MARDI.
POUR RESOHEBDOÉCO, ASSOCIATION
REGROUPEANT 27 TITRES DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONAUX EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com



Pays de vigne, Châteauneuf est aussi la patrie d'une autre boisson emblématique de la Provence : le Pac. Un sirop au citron, sans colorant, 100 % naturel, devenu une institution locale et que les fans, tels les nains de jardins d'Amélie Poulain, s'amusent à photographier de par le monde.

DR

Énigme dans la ville

Pour visiter Châteauneuf-du-Pape en famille, l'office de tourisme propose 'Intrigue dans la ville' sorte de Cluedo grandeur nature, pour découvrir autrement le village. Une enquête à mener, des énigmes à résoudre afin de démasquer le coupable. Munis de votre kit qui contient un ordre de mission, une liste de suspects, le plan du village, une boussole, un livret, un crayon, divers accessoires, partez à la recherche d'indices qui vous permettront de résoudre l'énigme.

Découvrir Châteauneuf-du-Pape et ses environs. Renseignements auprès de l'office de tourisme. Tél. : 04 90 83 71 08 chateauneuf-du-pape-tourisme.fr

Cathédrale de Dol-de-Bretagne : 148.000 euros de don

Bouleversé par l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris en avril 2019, l'écrivain britannique Ken Follett a reversé – via la Fondation du patrimoine – l'intégralité des droits d'auteur de son livre "Notre-Dame" pour financer des travaux de restauration et de sécurisation d'une autre cathédrale : celle de Dol-de-Bretagne.



« Je suis heureux d'apporter mon soutien à la Fondation du patrimoine, et à la conservation et la rénovation de la cathédrale Saint-Samson de Dol-de-Bretagne, a indiqué le gallois Ken Follett. J'aime beaucoup l'ouest de la France, où je me rends régulièrement en villégiature et pour mes recherches. Il me tarde de suivre l'évolution du projet et de voir comment l'argent va être réinvesti ». L'auteur à succès avait annoncé en 2019 son intention de verser les droits d'auteur de son futur ouvrage, écrit en hommage à Notre-Dame de Paris. Celui-ci s'est vendu à travers le monde à plus de 113.000 exemplaires. « Ces bâtiments anciens m'ont inspiré pour écrire Les Piliers de la terre, le roman le plus lu de mon œuvre. » Dans ce roman historique paru en 1989 et vendu à 15 millions d'exemplaires à travers le monde, se tient en fil rouge la construction de la cathédrale (fictive) de Kingbridge, au sud de l'Angleterre.

UN PEU D'HISTOIRE

Il faut remonter quelques siècles pour comprendre la genèse de cet édifice, dans ce bourg breton qui aujourd'hui compte quelques 6.000 habitants, situé à équidistance du

Mont-Saint-Michel et de Saint-Malo.

En 548, Saint Samson de Dol, moine évêque de Cardiff au Pays de Galles, fonde à Dol un monastère. En 555, le roi de Bretagne Judual transforme ce monastère en évêché, Dol-de-Bretagne devenant ainsi l'un des neuf anciens évêchés de Bretagne. Au IXe siècle, Nominoë, roi breton, élève Dol en archevêché, statut qui perdurera

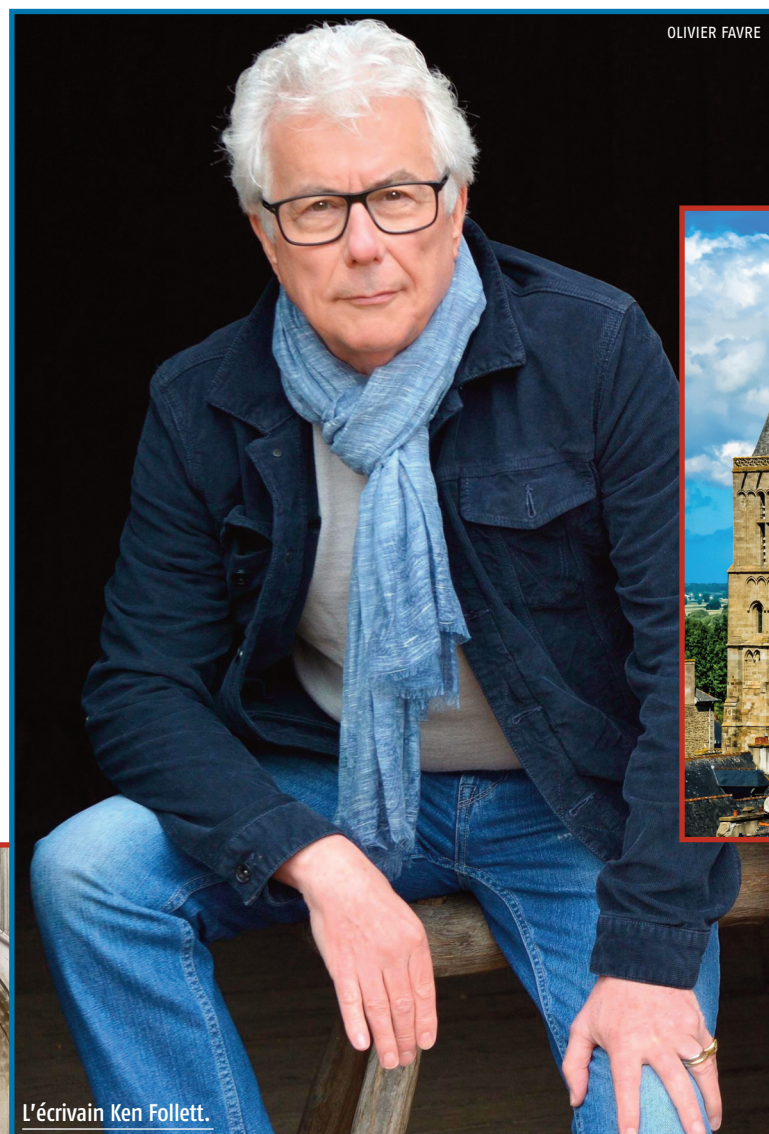
jusqu'au XIe siècle. Les rois de France s'y opposent alors... Il faudra attendre Napoléon III (XIXe siècle) pour que la Bretagne retrouve son statut d'archevêché, avec Rennes pour siège.

La cathédrale actuelle a été bâtie sur les ruines de la cathédrale romane, incendiée en 1203 par Jean sans Terre, roi d'Angleterre. Elle est entièrement reconstruite en granit dans le style

façade occidentale se révèle assez austère, comptant deux tours inachevées, dont la tour nord ressemblant plus à un donjon (elle a d'ailleurs servi de prison). Datant pour l'essentiel du XVIe siècle, cette tour conserve néanmoins des vestiges de la tour romane originelle.

L'édifice reste précieux à de nombreux titres : des stalles en chêne sculpté, un trône épiscopal, une grande verrière, le tombeau de Thomas James, une sculpture en bois du « Christ aux outrages », une chapelle absidale et la Sacristie dédiée à Saint Samson de Dol datant de la première moitié du XIVe siècle. Le chœur entouré d'un déam-

tauration. Aujourd'hui, malgré de régulières campagnes de restauration, l'usure du temps continue à faire son œuvre. La charpente et la couverture sont devenues vétustes et ne sont plus étanches ; les balustrades en granit ne sont plus fiables du fait de leur exposition aux intempéries ; quatre verrières du XIIe siècle ne sont plus protégées. Un plan de travaux a été engagé en plusieurs tranches par la commune. Débutés au cours de l'été 2019, leur achèvement est prévu en 2024. Au don de 148.000 euros de Ken Follett s'ajoutent les subventions de l'État, de la région Bretagne et la collecte de dons de la Fondation du patrimoine. Reste



L'écrivain Ken Follett.



COMMUNE DE DOL-DE-BRETAGNE

bulatoire rectangulaire sur lequel donent dix chapelles latérales dénote l'influence anglaise. La cathédrale de Dol compte parmi les rares édifices religieux bretons possédant encore des vitraux du XIIe siècle.

2,4 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX

Le classement de cet édifice aux Monuments Historiques en 1840 lui a permis une lente mais salvatrice res-

tauration. Aujourd'hui, malgré de régulières campagnes de restauration, l'usure du temps continue à faire son œuvre. La charpente et la couverture sont devenues vétustes et ne sont plus étanches ; les balustrades en granit ne sont plus fiables du fait de leur exposition aux intempéries ; quatre verrières du XIIe siècle ne sont plus protégées. Un plan de travaux a été engagé en plusieurs tranches par la commune. Débutés au cours de l'été 2019, leur achèvement est prévu en 2024. Au don de 148.000 euros de Ken Follett s'ajoutent les subventions de l'État, de la région Bretagne et la collecte de dons de la Fondation du patrimoine. Reste

PAR LA RÉDACTION
DE 7 JOURS À RENNES.
POUR RESOHEBDOÉCO, ASSOCIATION
REGROUANT 27 TITRES DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONAUX EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com



gothique normand. En raison de son prestige et de sa situation aux Marches de la Bretagne et de la Normandie, la ville épiscopale a en effet fréquemment subi des mises à sac et incendies. Elle s'est entourée dès le XIIIe siècle de remparts, en partie préservés aujourd'hui, auxquels la cathédrale est intégrée.

UN ÉDIFICE BIEN AUSTÈRE POUR DU GOTHIQUE !

Un visiteur coutumier des façades élancées des grandes cathédrales gothiques classiques pourrait être un peu déçu en apercevant la cathédrale Saint-Samson de Dol-de-Bretagne. Sa

Un Cathédraloscope

Unique, c'est ce qui caractérise le cathédraloscope qui jouxte la cathédrale. C'est le seul centre d'interprétation en France de l'architecture des cathédrales gothiques. Il propose une véritable expérience, interpellant sur les notions de temps, d'espace, en référence à ces bâtisseurs qui accomplissaient des prou-

esses pour édifier ces monuments. Le Cathédraloscope a été créé d'une initiative privée, autour de la double idée de rendre à la fois hommage au travail des compagnons de l'époque et d'offrir des clés de compréhension et d'enrichissement personnel, à toute personne qui poussera ensuite les portes d'une cathédrale.



LE RÉSEAU DE LA PRESSE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE



27 titres

+ de 750 000 lecteurs/semaine

www.reso-hebdo-eco.com

Essai. Avec la nouvelle déclinaison de son légendaire Multivan, Volkswagen propose à la fois une habitabilité hors norme et un agrément digne d'une berline routière. Unique en son genre.

VW Multivan : la vie en grand

Les monospaces sont une espèce en voie d'extinction. Il en reste encore une poignée, çà et là, un peu perdue dans les catalogues des grands constructeurs à l'image de Renault. Mais leurs jours sont comptés. Et la plupart d'entre eux n'auront pas de descendants. Comment font ceux qui ont besoin d'espace et d'habitabilité ? Les solutions sont rares.

Il en existe une qui a le mérite de s'inscrire dans la tradition tout en étant résolument actuelle : le VW Multivan, lointain héritier du mythique Combi aux mille visages et plus récemment – c'est relatif – de la non moins fameuse gamme « T ». Le constructeur vient de présenter la septième génération de Combi, dernier-né d'une famille lancée il y a 70 ans. De quoi avoir une légitimité dans un segment de marché où les versions familiales et utilitaires partagent des bases communes. Celle du nouveau Multivan est la dernière plateforme modulable du groupe qui répond au doux nom de MQB. Elle se prête à toutes les évolutions et permet notamment d'accueillir les batteries des versions hybrides rechargeables. Pour la toute première fois de sa longue histoire, le Combi s'électrifie et permet de rouler en mode 100 % électrique en version eHybrid.

Au premier coup d'oeil, on identifie le Multivan. Sa sil-

houette est unique et fait explicitement référence à ses prédécesseurs. Le constructeur parle « d'hommage ». Un tribut en version maxi : 4,97 mètres de long, 1,94 mètre de large pour 1,90 mètre de haut. De quoi proposer une habitabilité hors norme avec ses sept places, exclusivement des sièges individuels pour plus de confort, et un volume de coffre à minima de 469 litres et jusqu'à 3.672 litres en passant par 1.844 litres en configuration cinq places. Pour ceux à qui cela semblerait un peu juste, il existe une variante longue de 5,17 mètres. Avec pour rendre la vie plus facile, des portes coulissantes arrière à commande électrique et un hayon motorisé, en série sur la plupart des versions. La capacité de remorquage jusqu'à deux tonnes permet de voir venir.

Dans l'aménagement intérieur, VW promet une ambiance « Lounge » susceptible de séduire autant les particuliers, en particulier les familles et les amateurs de loisirs sportifs, que les entreprises et les navettes de transport haut de gamme. Un large éventail de clients potentiels. On retrouve la table multifonctions, montée sur rails pour plus de polyvalence, qui peut prendre différentes positions ou encore les sièges arrière individuels allégés - 25 % de poids en moins - plus faciles à retirer. Luminosité, en particulier avec le double toit panora-

PROSTOOLEH



mique en verre optionnel, système audio Harman Cardon, développé spécialement pour le Multivan : tout a été imaginé pour rendre les voyages plus agréables.

PLUS DE 20 AIDES À LA CONDUITE

L'instrumentation numérique est de la partie, tout comme les systèmes de connectivité les plus évolués que le Multivan partage avec les derniers modèles de la marque. Idem pour les multiples aides à la conduite permettant une conduite semi-autonome et contribuant à une meilleure sécurité. Plus de vingt systèmes

d'assistance au total : des classiques comme la lecture des panneaux de circulation, l'aide à l'arrêt d'urgence, le freinage automatique d'urgence, le régulateur de vitesse adaptatif, le maintien dans la ligne de circulation ou le stationnement automatique... D'autres, plus rares, sont adaptés aux caractéristiques du Multivan. C'est le cas de « l'area view », quatre caméras assurant une vision à 360 degrés, de l'assistance en cas de vent latéral et du « trailer assist » qui facilite les manœuvres lorsqu'on tracte une remorque. Le système nécessite une certaine accoutumance mais il est d'une efficacité bluffante.

fante.

Les motorisations disponibles permettent à chaque client de trouver celle qui lui convient. Deux quatre cylindres TSI turbo en essence pour commencer : 1,5 litre - 136 chevaux et deux litres - 204 chevaux avec dans les deux cas une boîte automatique à double embrayage DSG à sept rapports. L'offre sera complétée par un diesel TDI - 150 chevaux en 2022. Un trio coiffé par l'inedite version hybride rechargeable associant un quatre cylindres 1,4 litre - 150 chevaux et un bloc électrique de 116 chevaux alimenté par une batterie lithium-ion de 13kWh pour une puissance combinée

de 218 chevaux avec un couple de 350 Newton-mètres. Le tout accouplé à une boîte DSG6 spécifique. En mode 100 % électrique, le Multivan eHybrid peut accomplir une petite cinquantaine de kilomètres sans solliciter son moteur thermique.

À la fois de son temps et fidèle à la légende du Combi, le nouveau Multivan, très réussi esthétiquement en version bicolore, propose un niveau de prestations élevé et constitue une offre rare sur le marché. Cela a son prix. À partir de 47.770 euros.

DOMINIQUE MARÉE

Anniversaire. La plus monstrueuse des super sportives de son époque a marqué les esprits et les rétines. 50 ans après, le constructeur lui rend hommage à travers une série limitée à 112 unités.

Lamborghini célèbre la Countach

Il y a ceux qui en sont fous. Et d'autres qui font la moue à son évocation. Peu importe, la Lamborghini Countach ne laisse personne indifférent. C'est peu dire qu'elle a marqué son époque, tranchant radicalement par son style pour le moins expressif sur les autres super sportives des années 1970. On ne les appelait pas encore les supercars. Pour célébrer le cinquantième anniversaire de ce modèle emblématique, le constructeur de Sant'Agata Bolognese a choisi de lui rendre hommage à travers une série très limitée, seulement 112 voitures dénommées Countach LPI 800-4. Huit cents comme 800 chevaux ! Esthétiquement, la filiation est évidente, sans pour autant verser dans le passé ou la « newstalgie ». Au contraire, la Countach LPI 800-4 s'inscrit pleinement dans son époque tout en étant fidèle aux gènes de la marque comme le rappelle Mitja Borkert, le patron du centre de style du constructeur « La première Countach a façonné l'ADN du design Lamborghini comme aucune autre voiture, la nouvelle Countach transpose ce caractère non conventionnel et audacieux

dans le futur. » La forme en coin, les prises d'air latérales « NACA », le dessin caractéristique des jantes (20 pouces à l'avant et 21 pouces à l'arrière) : les références à sa glorieuse aînée sont multiples mais bien intégrées à une silhouette moins radicale que celle de son inspiratrice.

Pas de Countach sans un 12 cylindres en V. Celui de la LPI 800-4 d'une cylindrée de 6,5 litres développe une puissance de 780 chevaux. Il est associé à un bloc électrique 48 volts de 34 chevaux alimenté par un super condensateur. Coque en carbone avec des bâtis avant et arrière en aluminium, carrosserie en fibre de carbone, disques de frein en carbone-céramique : la chasse au poids a permis à la Countach 2021 de ne pas dépasser 1.595 kilogrammes. Les 112 unités de la Countach LPI 800-4 pourront être livrées à leurs heureux acheteurs dans la couleur de leur choix, en particulier des teintes directement inspirées par celles des Countach originelles.

D.M.



Week-end Suzuki HYBRIDE

Les 18 et 19 Septembre 2021**



Way of Life!

*Un style de vie !



GAMME HYBRIDE
à partir de
99€⁽¹⁾/mois

ENTRETIEN INCLUS⁽²⁾

LLD 37 MOIS - 1^{er} LOYER DE 1 990 €
PRIME À LA CONVERSION 1 500 € DÉDUITE
SOUS CONDITION DE REPRISE

Consommations mixtes gamme Suzuki Ignis (WLTP) : 4,9 à 5,5 l/100 km. Émissions CO2 cycle mixte (WLTP) : 110 à 124 g/km. Consommations mixtes gamme Suzuki Swift (WLTP) : 4,7 à 5,4 l/100 km. Émissions CO2 cycle mixte (WLTP) : 106 à 121 g/km. Consommations mixtes gamme Suzuki Vitara (WLTP) : 5,4 à 6,5 l/100 km. Émissions CO2 cycle mixte (WLTP) : 121 à 146 g/km. Consommations mixtes gamme Suzuki S-Cross (WLTP) : 5,4 à 6,5 l/100 km. Émissions CO2 cycle mixte (WLTP) : 122 à 147 g/km. Consommations mixtes gamme Suzuki Swace (WLTP) : 4,5 à 5,1 l/100 km. Émissions CO2 cycle mixte (WLTP) : 103 à 115 g/km. Consommations mixtes pondérées Suzuki Across (WLTP) : 1,0 l/100 km. Émissions CO2 mixtes pondérées (WLTP) : 22 g/km.

(1) Location Longue Durée pour 37 mois et 30 000 kilomètres pour une Suzuki Ignis 1.2 Dualjet Hybrid Advantage, 1^{er} loyer de 1 990 € après déduction de 1 500 € si éligible à la prime à la conversion^(a) puis 36 loyers de 99 €. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 15/11/2021 inclus, dans le réseau participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Arval Service Lease - SA au capital de 66 412 800 € - Immatriculée sous le n°352 256 424 RCS Paris. Siège social : 1, bd Haussmann - 75009 Paris - Identifiant CE FR 68352256424 - ORIAS n° 07 022 411. Modèles présentés : Suzuki Ignis 1.2 Dualjet Hybrid Pack option peinture

métallisée, LLD 37 mois et 30 000 kilomètres, 1^{er} loyer de 2 290 € après déduction de 1 500 € si éligible à la prime à la conversion^(a), puis 36 loyers de **139 €**, Suzuki Swift 1.2 Dualjet Hybrid Pack option peinture

métallisée So'Color, LLD pour 37 mois et 30 000 kilomètres, 1^{er} loyer de 2 000 € après déduction de 1 500 € si éligible à la prime à la conversion^(a), puis 36 loyers de **159 €**, Suzuki Vitara 1.4 Boosterjet Hybrid

Style option peinture métallisée So'Color, LLD pour 37 mois et 30 000 kilomètres, 1^{er} loyer de 2 900 € après déduction de 1 500 € si éligible à la prime à la conversion^(a) puis 36 loyers de **249 €**, Suzuki S-Cross 1.4 Boosterjet Hybrid Style option peinture métallisée, LLD 37 mois et 30 000 kilomètres, 1^{er} loyer de 2 820 € après déduction de 1 500 € si éligible à la prime à la conversion^(a) et de 1 000 € d'aide à la reprise de votre véhicule,

puis 36 loyers de **259 €**, Suzuki Swace 1.8 Hybrid Privilège option peinture métallisée, LLD 37 mois et 30 000 kilomètres, 1^{er} loyer de 3 995 € après déduction de 1 500 € si éligible à la prime à la conversion^(a)

et de 500 € d'aide à la reprise de votre véhicule, puis 36 loyers de **199 €** et Suzuki Across 1^{re} édition, peinture métallisée incluse, LLD pour 37 mois et 30 000 kilomètres, 1^{er} loyer de 7 900 € après déduction de

2 500 € si éligible à la prime à la conversion^(a) ainsi que du bonus écologique d'un montant de 1 000 €, puis 36 loyers de **499 €**.

(2) Les loyers comprennent les services associés suivants (en option et dans les limites et conditions prévues aux contrats de LLD et d'Assurance) : Entretien inclus - Assistance + : 24h/24 7j/7 au véhicule et aux passagers - Assurance Perte Financière, souscrite auprès de Greenval Insurance DAC, compagnie d'assurance de droit irlandais, enregistrée sur le numéro 432783, siège social : Trinity Point, 10-11 Leinster Street South, Dublin 2, Irlande (info@greenval-insurance.ie) ; supervisée par la Banque Centrale en Irlande. Le détail du contenu des services associés est disponible auprès de Arval Service Lease. (a) Voir conditions sur www.primealaconversion.gouv.fr. (**) Ouverture selon arrêté préfectoral.

Garantie constructeur 3 ans ou 100 000 km au 1^{er} terme échu.

GARAGE EUROPE

Jean-Michel PECHINOT, 40 ans d'expérience automobile à votre service

48 bis, rue de Longvic - 21300 CHENÔVE - 03 80 52 99 50

Bruno Le Maire. Le 25 août, devant le patronat traditionnellement réuni en fin d'été à l'appel du Medef, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance s'est montré rassurant quant aux perspectives économiques à venir.

« Le quoi qu'il en coûte, c'est fini », mais...

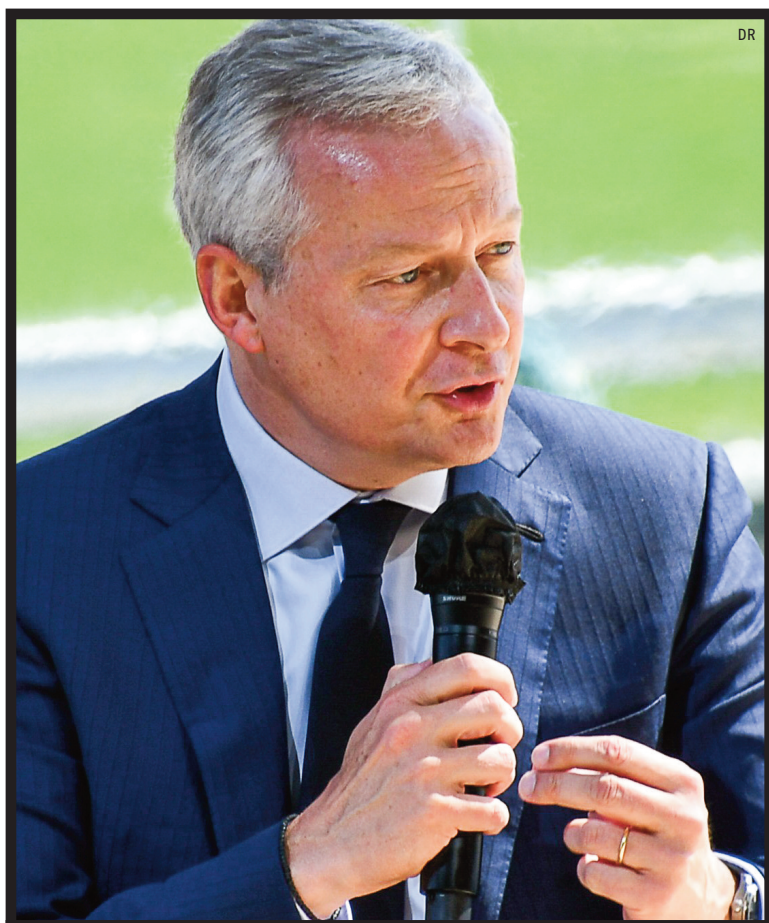


Cinquième édition consécutive en qualité de ministre de l'Économie et des Finances pour Bruno Le Maire à la #REF 2021, grand rendez-vous impulsé par le Medef, chaque fin d'été, désormais sur l'hippodrome de Longchamp. De mémoire de patrons, une telle longévité face aux tribunes, c'est assez rare pour être signalé...

« Tout change dans l'économie française, sauf le ministre », plaisante le locataire longue durée de Bercy. Et changement il y a, à l'heure où beaucoup de dirigeants disent ne plus vouloir bénéficier d'aides de l'État.

Bruno Le Maire aura bien confirmé des perspectives de croissance à 6 %. « Le quoi qu'il en coûte, c'est fini, nous sommes passés au sur-mesure, mais nous continuerons à soutenir ceux qui en ont besoin. Rendez-vous a déjà été pris le 30 août avec la filière de la culture, celles du tourisme et activités associées (voyagistes, événementiel...), nous aiderons celles et ceux qui ont perdu de l'argent suite aux réglementations sanitaires, mais pour le reste, que l'économie soit libre, qu'elle crée des emplois et qu'elle crée de la richesse sans le soutien de l'État. »

Bruno Le Maire embraye sur la justesse de son diagnostic initial, amplement repris par Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, dans son discours introductif : non, la vague des faillites tant redoutée n'a pas atteint le tissu économique français, « il y a même, en vérité, moitié moins de défaillances qu'à l'ordinaire. On nous annonçait un million de chômeurs supplémentaires, et aujourd'hui le niveau de chômage est inférieur à la situation avant-Covid. On nous disait que nous mettrions trois ou quatre ans avant de retrouver le niveau d'activité habituel, je vous confirme que notre objectif, c'est de retrouver ce niveau d'avant crise fin 2021 et non pas 2022, grâce à une consommation bien orientée et à des investissements eux-mêmes bien orientés ». Finalement, le seul écueil à un redécollage économique immédiat et solide, c'est « celui que personne n'avait vu venir », comprenez la ressource humaine. « Si vous m'aviez dit, il y a huit ou dix mois, que lorsque je m'exprimerai devant les entrepreneurs de France, je leur dirai que le problème numéro un dont on souffre aujourd'hui, c'est un problème de recrutement de salariés et de personnels... Et pourtant c'est la règle, comme quoi la vie, même économique, se charge toujours de nous surprendre. » Bruno Le Maire souhaite donc ouvertement et farouchement que la réforme de l'assurance chômage entre en vigueur au 1er octobre. « L'emploi va mieux, le chômage baisse, si nous voulons inciter les Français à retourner au travail, il faut que la réforme entre en vigueur. »



Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Applaudissements fournis du patronat.

« NOUS SOMMES PARTIS POUR UNE GUERRE LONGUE »

Deuxième point crucial de cette intervention à bâtons rompus du ministre de l'Économie au Medef, comprendre (et au-delà, admettre) que la pandémie n'est pas finie. « Nous avons eu le variant Delta, personne ne sait s'il ne sera pas suivi d'un autre, avec de nouveaux risques sanitaires, avec de nouveaux publics touchés. C'est

« La vie, même économique, se charge toujours de nous surprendre ».

un combat qui ne durera pas quelques mois, mais bien quelques années. Et là-dessus, nous devons être lucides. » La crise économique, fortement dépendante de la situation sanitaire, n'est pas terminée, et le ministre d'État d'invoquer la patience, la détermination. « Ne crions pas victoire trop tôt, le virus continue à circuler. »

PRÉ-PROGRAMME DE CAMPAGNE

À l'heure du bilan des quatre ans passés aux responsabilités ? « Je crois que le gouvernement, avec les réformes fiscales, la baisse de l'impôt sur les sociétés, le début de baisse d'impôt sur les productions, la réforme de l'assurance chômage, le soutien aux filières industrielles, a fait du bon tra-

vail. » Même si, selon lui, il reste du pain sur la planche publique « si nous voulons que la France reste parmi les grandes nations économiques de la planète. »

La recette sauce Bercy est dosée : « il faut innover, il faut investir, il faut faire de l'éducation la priorité absolue du prochain quinquennat. Il faut que nous retrouvions encore plus de compétitivité, il faut nous appuyer sur nos secteurs de force. » Par exemple l'énergie nucléaire (« oui, c'est un atout majeur de l'économie française, qu'on peut décarboner à faible coût »). À l'ouverture des urnes électorales, en 2022, il faudra aussi se rappeler de ces 300 milliards d'euros mis sur la table en 48 heures, de l'anticipation, « avec vous, les entrepreneurs », pour retrouver « des fonds propres et donc de la capacité à investir ». Bruno Le Maire aura enfin largement réitéré son soutien à Emmanuel Macron pour continuer l'ouvrage « sur les cinq prochaines années ».

« RETROUVER DE LA CAPACITÉ À INVESTIR »

Focus ministériel sur le deuxième effet PGE. Après l'aide en urgence, les Prêts Garantis par l'État ont aussi eu la vertu de ne pas trop entamer les fonds propres des entreprises, pour un rebond plus franc. Petit effet secondaire induit : un dispositif de prêts participatifs qui n'a pas décollé comme prévu, faute de besoin selon Bruno Le Maire, qui prévoit d'insister sur lesdits prêts, « pour les rendre plus attractifs, plus utiles pour la reconstitution des fonds propres, et donc plus

efficaces pour l'investissement. »

L'investissement, il va en être question ces prochaines semaines, avec l'annonce présidentielle d'un plan dédié pour succéder au dispositif de relance en cours. « Je persiste et je signe, la France n'est pas une nation comme les autres », et Bruno Le Maire prendra pour exemple le tout frais traité signé par 19 États francophones, le 24 août, à Longchamp, pour enclencher une éco-compatibilité plus affirmée. « Les entrepreneurs français sont capables de faire le choix de leur francophonie, de dire à des centaines de millions de personnes qui parlent le français à travers le monde de venir à Paris discuter de l'entrepreneuriat, de l'investissement, quelle autre nation européenne peut prétendre avoir une organisation aussi forte que la francophonie ? » Il n'y a certes plus de commonwealth pour nous barrer la route au titre.

70 MILLIARDS D'EUROS DÉCAISSÉS D'ICI JANVIER 2022 POUR LA RELANCE

« Premier temps, on protège, massivement, sans compter, parce que derrière les entreprises il y a des savoir-faire, des compétences... Deuxième temps, nous relançons, et nous sommes toujours dans ce temps de la relance : ça fonctionne bien, nous aurons probablement décaissé 70 milliards d'euros parmi les 100 milliards prévus sur le plan de relance d'ici la fin de l'année 2021, mon objectif de 50 milliards d'euros est amplement dépassé, c'est bon pour nos entreprises, c'est bon pour nos activités, et c'est bon pour l'emploi. Troisième temps, l'investissement, le Président de la République m'a demandé d'y travailler dès le début de l'été. » Pour Bruno Le Maire, « rien ne presse, laissons-nous encore quelques semaines pour continuer à travailler, à discuter, avec le patronat. J'ai toujours préféré prendre un peu plus de temps pour dialoguer et échanger plutôt que de me précipiter dans des décisions qui ne seraient pas parfaitement calibrées. »

UNE NOUVELLE INDUSTRIE EN LIGNE DE MIRE

Objectif avoué : créer de nouvelles filières industrielles. « Quand on regarde les 30 dernières années, il y a eu en matière industrielle une capitulation française, je n'hésite pas à le dire. Ceux qui disaient "il faut réindustrialiser" ont augmenté les impôts de production sur les usines et entreprises, en ruinant toutes perspectives de création d'emploi... Ils ont augmenté les charges sur les salaires, ils n'ont pas eu le courage, comme nous, de réduire la fiscalité sur le capital pour dégager des marges de manœuvre, pour investir, innover, et maîtriser les nouvelles technologies. » Pour enrayer la perte de « pans entiers dans l'industrie française » ? Multiplier les filières, à l'heure où seules quatre segments (aéronautique, agro-alimentaire, santé, luxe) garantissent 80 % des exportations. « Il est temps de créer des nouveaux secteurs, c'est l'ambition de ce plan, pour amorcer l'investissement dans des filières

qui ne seront pas rentables immédiatement, donc dans lesquelles l'investisseur privé ne pourra pas investir seul. » Parmi les pistes, l'hydrogène vert, l'intelligence artificielle, le nouveau nucléaire, le calcul quantique, les biotechnologies, des secteurs « ciblés et choisis ». L'État aura-t-il les moyens pour ce soutien massif et ventilé ? Il y a bien sûr la solution de la cession de parts de l'État dans certaines entreprises (le ministre citera les parkings ou les hôtels de luxe), il y a aussi celle de préférer investir plutôt que de rembourser la dette publique (pour rappel toisée à 120 % du PIB, ndlr). Pour Bruno Le Maire, pas d'hésitation, « c'est le moment d'investir, les taux d'intérêt restent bas, l'État emprunte à taux négatifs, et de toute façon nous n'avons pas le choix, nous ne sommes pas seuls, quand on voit les investissements que font la Chine, les USA, les autres grandes puissances mondiales, il faut réagir... ».

Ensuite viendra le temps du remboursement pour les finances publiques, boostées par « plus de croissance, une meilleure maîtrise via l'imposition d'un niveau maximal des dépenses sur cinq ans et non plus sur un, et des réformes de structures, dont celle des retraites. »

Autre piste, un État recentré sur ses missions de garant de l'ordre public économique, père fouettard des entreprises qui sortent des clous, y compris sur le volet de la migration de pépites techniques françaises à l'étranger. Garant aussi de services publics puissants, « un modèle qui garde toute sa valeur aujourd'hui. » Garant enfin « d'un environnement qui soit le plus favorable possible aux entrepreneurs », avec simplification administrative, fiscale, pour rester « la nation la plus attractive sur les investissements étrangers en Europe ».

LA FRANCE À LA PRÉSIDENTIE DE L'EUROPE...

La prise de poste sera effective dans quelques mois, mais la feuille de route de Bruno Le Maire est déjà prête : défense indéfectible du nucléaire encore, face à des Allemands plus que réticents, avènement d'un « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » (un vocable que Bruno Le Maire préfère au terme de « taxe »). « C'est absolument vital. Si on décarbonne nos usines, et l'État est prêt à y aider, en supportant une partie du coût de cette décarbonation, et si on réimporte de l'acier chinois, ce serait à la fois injuste et économiquement stupide. » Autre sujet, la chasse aux optimisations fiscales, avec une taxation juste des géants du numérique, même en Irlande. Par juste, entendez minimale mais partout sur la planète. Un combat de quatre ans pour Bercy...

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE AUZIAS, TRIBUNE CÔTE D'AZUR. POUR RÉSObdoÉCO, ASSOCIATION REGROUPEANT 27 TITRES DE PRESSE HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAUX EN FRANCE. reso-hebdo-eco.com